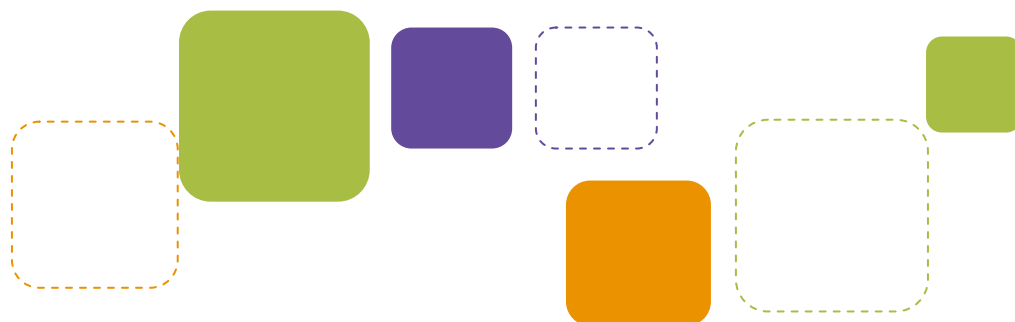




**« ESPACE METIERS INFO, UN LIEU PARTAGE
ENTRE LES ACTEURS DE L'AIOA (accueil,
information, orientation,
accompagnement) »**

RAPPORT D'EVALUATION

**« INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DE
L'EDUCATION POPULAIRE »**



Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse



INTRODUCTION

Cette évaluation a été financée par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°1 lancé en 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le fonds d'expérimentation est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs, et ne sauraient en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur le déroulement du projet, vous pouvez consulter sur le site www.experimentationsociale.fr la note de restitution finale soumise au FEJ par le porteur de projet.



FICHE SYNTHÉTIQUE

Intitulé du projet

Espace Métiers Info, un lieu partagé et un lien entre les acteurs de l'AIOA (Accueil Information Orientation Accompagnement)

Structure porteuse du projet

Bureau Information Jeunesse BIJ 37

M. Pascal HOULARD, président du BIJ 37¹, et Mme Brigitte MALINGE, directrice du BIJ 37

Structure porteuse de l'évaluation

Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP)

M. Gérard MARQUIE, chargé d'études et de recherche

Rédacteurs du rapport d'évaluation

Marie DUMOLLARD, Jean-Pierre HALTER, Gérard MARQUIE, avec la contribution de Cassandre BOUVIER † (septembre 2010-juillet 2011)

Durée d'expérimentation : 24 mois (décembre 2009 à décembre 2011)

Date de remise du rapport d'évaluation : 30 mars 2012

¹ Mme Cécile JONATHAN était la présidente du BIJ37 depuis le début de l'expérimentation jusqu'en janvier 2012.



RÉSUMÉ

En s'attachant à construire un partenariat entre acteurs de l'accueil, de l'information, de l'orientation et de l'accompagnement (AIOA) des jeunes, l'expérimentation portée par le BIJ (Bureau information jeunesse) d'Indre-et-Loire a voulu introduire une dynamique nouvelle dans le secteur de l'information et de l'orientation des jeunes.

Elle a proposé une intervention coordonnée des professionnels dans le cadre des activités de l'option découverte professionnelle 3 heures (DP3) et du module découverte professionnelle 6 heures (DP6) proposés aux élèves de classes de 3^{ème} dans le cadre du programme de découverte des métiers et des formations (PDMF).

Concrètement, le projet a donné lieu à :

- des rencontres régulières entre les acteurs de l'AIOA dans le cadre des instances de pilotage (groupe projet et comité de pilotage) ;
- un travail partenarial entre certains établissements scolaires et le BIJ/EMI : construction de séances, organisation commune et co-animation des ateliers DP3/DP6 ;
- des visites d'entreprises et de centres de formation ;
- des interventions de professionnels auprès des élèves ;
- l'association des jeunes à l'élaboration d'outils de valorisation (blogs, vidéos, etc.).

Le projet, construit autour des acteurs de l'information et de l'orientation des jeunes (BIJ 37, centres d'informations et d'orientation, etc.), l'Inspection académique, des établissements scolaires (collèges, lycées professionnels, centres de formation des apprentis), les institutions départementales et régionales ou encore des branches professionnelles, a permis de proposer à certains jeunes collégiens des activités de découverte des métiers et des formations.

Il s'est en outre avéré être un outil utile d'ouverture pour certains professionnels, principalement les professeurs et les branches professionnelles, dans un objectif d'une plus grande efficacité de la prise en charge des jeunes en matière d'information et d'orientation.

Si l'expérimentation s'inscrit comme une propédeutique d'un dispositif d'information et d'orientation partagé sur le territoire, elle n'en a pas moins rencontré des obstacles dans sa mise en œuvre et soulevé des questionnements en matière de concertation, de partenariat, d'objectifs partagés, de coordination ou encore d'interconnaissance des professionnels sur le territoire. En s'inscrivant dans un contexte national de création d'un « service public de l'orientation tout au long de la vie », ces interrogations initient les bases d'une réflexion commune à construire en matière d'information et d'orientation des jeunes. C'est sans doute le mérite essentiel de cette expérimentation que d'avoir anticipé certains aspects de cette réforme et d'avoir souligné les difficultés de mise en œuvre, en particulier celles liées au jeu des acteurs et aux cultures professionnelles instituées.

Néanmoins, les difficultés rencontrées interrogent fortement l'éventualité d'un essaimage ou d'une généralisation de l'expérimentation à une plus grande échelle.



NOTE DE SYNTHÈSE

L'expérimentation portée par le BIJ d'Indre-et-Loire s'attache à construire un partenariat entre acteurs de l'accueil, de l'information, de l'orientation et de l'accompagnement (AIOA) des jeunes. Elle propose une intervention coordonnée des professionnels dans le cadre des activités de l'option découverte professionnelle 3 heures (DP3) et du module découverte professionnelle 6 heures (DP6) proposés aux élèves de classes de 3^{ème} dans le cadre du programme de découverte des métiers et des formations (PDMF).

Ont été mobilisés sur le territoire les acteurs de l'information et de l'orientation des jeunes (BIJ 37, centres d'informations et d'orientation, etc.), l'Inspection académique, des établissements scolaires (collèges, lycées professionnels, centres de formation des apprentis), les institutions départementales et régionales ou encore des branches professionnelles.

Concrètement, le projet a donné lieu à :

- des rencontres régulières entre les acteurs de l'AIOA dans le cadre des instances de pilotage (groupe projet et comité de pilotage) ;
- un travail partenarial entre les établissements scolaires et le BIJ (Bureau information jeunesse)/EMI : construction de séances de DP3/DP6, organisation commune et co-animation des ateliers DP3/DP6 ;
- des visites d'entreprises et de centres de formation ;
- des interventions de professionnels auprès des élèves ;
- l'association des jeunes à l'élaboration d'outils de valorisation (blogs, reportages vidéos, etc.).

Au regard de l'évaluation réalisée et en procédant à une approche critique des différents objectifs annoncés à l'origine et de la capacité des partenaires à ajuster leur stratégie et leurs objectifs à l'évolution des besoins, l'ambition affichée de l'expérimentation a tenu en trois points :

- ❖ L'expérimentation devait **« favoriser une meilleure connaissance des structures (d'informations, d'orientation) entre elles pour mieux orienter les publics et d'organiser des échanges de pratiques sur l'information et l'orientation dans le cadre d'un projet commun »**. De ce point de vue, on peut dire que l'expérimentation n'a pas abouti à créer une motivation collective et une organisation d'échange de pratiques sur ces domaines, tant les résistances institutionnelles et les certitudes professionnelles sont ancrées dans une culture de la compétence univoque et exclusive d'un corps professionnel. **La principale vertu de cette expérimentation est d'avoir mis en évidence la force de ces résistances**, alors que des études convergent sur le fait que l'information des jeunes sur leur avenir scolaire et professionnel ne peut plus passer par un corps de spécialistes uniquement, mais se construit autour d'un corpus de ressources que le jeune mobilise en fonction de son intégration sociale et scolaire, de la qualité de ces ressources, de moments et de rencontres opportunes qui se présentent à eux, et de leur capacité à être autonomes dans leur démarche de choix et de décision.

- ❖ En second lieu, la question est de savoir si cette expérimentation a « ***favorisé l'accompagnement des enseignants et a permis d'enrichir leurs pratiques et facilité leur entrée dans un partenariat élargi*** ». Sans doute par manque de concertation et d'une démarche partagée entre le porteur de projet et son principal partenaire l'Education Nationale, cet objectif n'a été atteint que pour une petite partie des établissements scolaires et des enseignants qui ont accueilli cette initiative avec enthousiasme et ont accepté de « jouer le jeu » de l'expérimentation. Mais en fonction des résistances évoquées précédemment, on peut se demander, au regard des arguments évoqués par ses opposants, si un tel projet aurait pu être mieux accepté en étant mieux partagé dès sa conception, tant il fait résonner le doute ou la souffrance de professionnels remis en cause dans leurs pratiques. Sans doute une meilleure gouvernance du projet, des compétences mieux assises et plus complémentaires de celles des professeurs et des Copsy, des interrogations levées sur la gestion des financements du FEJ auraient contribué à une meilleure adhésion du plus grand nombre à cette expérimentation. **En l'absence de ces qualités et précisions, seul un petit nombre d'enseignants a bénéficié de cet accompagnement qui a modifié leur manière de travailler en partenariat avec des professionnels extérieurs à l'Education Nationale, et a contribué à modifier leur approche de la connaissance du monde du travail et des filières de formation.**

- ❖ Enfin, il reste à savoir si « ***l'expérimentation a permis la construction d'un modèle d'information et d'orientation de proximité, à dimension territoriale limitée, dans lequel le public occupe une place centrale*** ». Il s'agit là d'un objectif très ambitieux qui renvoie aux observations que nous faisons sur les deux objectifs précédents. **On ne peut pas affirmer que cette expérimentation a favorisé la construction de ce modèle. Néanmoins, dans ses avancées comme dans les obstacles qu'elle a rencontrés ou les erreurs commises, elle a permis de définir les conditions de mise en œuvre de ce modèle** : un projet construit par la contribution de tous ces acteurs, l'acceptation de la pluralité des approches en matière d'information et d'orientation des jeunes (et non pas seulement des élèves), la transparence dans l'utilisation des moyens alloués, des compétences institutionnelles et professionnelles très définies et complémentaires, des outils élaborés en commun et utilisables par tous, une culture partagée autour de la construction de l'orientation par l'expérience les rencontres et les échanges. A plusieurs reprises nous avons mentionné que cette expérimentation pouvait constituer une propédeutique de l'action dans le cadre de l'émergence d'un service public de l'orientation tout au long de la vie (SPOTLV). C'est sans doute le mérite essentiel de cette expérimentation que d'avoir anticipé certains aspects de cette réforme et d'avoir souligné les difficultés de mise en œuvre, en particulier celles liées au jeu des acteurs et aux cultures professionnelles instituées.

- ❖ Reste l'épineuse question du « ***public cible de cette expérimentation, les élèves suivant une option ou un module de découverte professionnelle*** », qui devaient « ***occuper une place centrale*** ». Cette place ne peut être obtenue et attribuée que si tous les élèves sont invités à l'occuper, ce qui est encore loin d'être le cas au travers de nos enquêtes et surtout de nos entretiens avec ces jeunes. Si de rares établissements scolaires jouent le

jeu du choix de cette option ouverte à tous les élèves, force est de constater que ce sont principalement des jeunes dont le parcours scolaire les prédispose à être orientés vers des filières courtes et professionnalisantes qui en sont les « bénéficiaires ». Autrement dit, ces options et le PDMF dans son ensemble fonctionnent encore sur des représentations et une conscience collective qui reflètent des logiques de classement/déclassement d'élèves dont certains doivent être préparés le plus tôt possible à rejoindre le monde de l'entreprise, par rapport à d'autres qui peuvent s'appuyer sur la poursuite de leur parcours scolaire qui leur donnera occasions et ressources de le découvrir. Or, aujourd'hui, rien n'est moins sûr : les pressions et inquiétudes familiales, l'insuffisante formation des professeurs sur les filières de formation et les métiers² (alors que l'on demande aux professeurs principaux d'être ressources dans ce domaine), la raréfaction des postes de Copsy, sans parler des conséquences de la crise économique vécues par la fratrie, les parents ou les proches des jeunes accentuent leurs incertitudes et leur angoisse face à leur avenir professionnel.

Au-delà de ses insuffisances et de ses défauts, la question de l'essaimage ou de la généralisation de cette expérimentation suppose la prise en compte de cette nouvelle donne sociale. Cette dernière ne doit pas se réduire à la question de la réussite de la scolarité d'un jeune, mais est bien celle d'un nouveau rapport à construire entre l'école, les professionnels de l'information et de l'orientation, le monde du travail et le jeune, sans a priori idéologique, dans le but d'asseoir la connaissance des jeunes et de permettre leur reconnaissance en tant qu'acteur majeur de leur avenir.

² Voir les témoignages des professeurs dans le dispositif « Pollen », expérimentation financée dans le cadre du FEJ, porté par l'Essec et évalué par l'Injep.



PLAN DU RAPPORT

INTRODUCTION	2
FICHE SYNTHÉTIQUE	3
RÉSUMÉ	4
NOTE DE SYNTHÈSE	5
PLAN DU RAPPORT	8
GLOSSAIRE	9
RAPPORT D'ÉVALUATION	10
INTRODUCTION GENERALE	10
I. L'expérimentation	11
1. Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée	11
2. Objectifs et modalités de l'évaluation	12
i. Problématique	12
ii. Méthodologie mise en œuvre, protocole et validité interne	12
II. Enseignements de politique publique	17
1. Résultats de l'évaluation	17
i. Les publics touchés par l'expérimentation.....	17
a. Caractéristiques des bénéficiaires de l'expérimentation.....	17
b. Adhésion du public ciblé au dispositif.....	17
ii. Les effets du dispositif expérimenté	24
a. Effets attendus de l'expérimentation sur le public bénéficiaire.....	24
b. Effets induits ou inattendus.....	29
c. Gouvernance et coordination d'acteurs.....	30
2. Validité externe des résultats et perspectives de généralisation/essaimage	38
i. Caractère expérimental du dispositif évalué	38
ii. Caractère transférable du dispositif et changement d'échelle	38
iii. Rôle de l'évaluateur dans l'expérimentation.....	39
CONCLUSION GENERALE	41
I. INDICATEURS QUANTITATIFS : OBSERVATION ET CLASSEMENT	42
II. INDICATEURS QUALITATIFS : OBSERVATION ET CLASSEMENT	43
BIBLIOGRAPHIE	49
ANNEXES	50
ANNEXE 1. LISTE DES INDICATEURS D'ÉVALUATION.....	51
ANNEXE 2 – LISTE DES MEMBRES DU COMITE DE PILOTAGE ET DU GROUPE PROJET	53
ANNEXE 3. QUESTIONNAIRE DIFFUSE AUPRES DU GROUPE CIBLE ET DU GROUPE TEMOIN EN JUIN 2011.....	54



GLOSSAIRE

AIOA	Accueil, information, orientation, accompagnement
BIJ	Bureau d'information jeunesse
BIJ/EMI	Bureau d'information jeunesse/Espace métiers info
CESC	Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté
CIO	Centre d'information et d'orientation
COPSY	conseiller d'orientation psychologue
CPE	Conseiller principal d'éducation
CUCS	Contrat urbain de cohésion sociale
DP3	Découverte professionnelle 3 heures
DP6	Découverte professionnelle 6 heures
EMI	Espace métier info
ONISEP	Office national d'information sur les enseignements et les formations
PDMF	Programme de découverte des métiers et des formations
PIJ	Point information jeunesse
SPOTLV	Service public de l'orientation tout au long de la vie



RAPPORT D'ÉVALUATION

INTRODUCTION GENERALE

L'expérimentation s'inscrit dans le cadre d'un projet partenarial initié depuis 2008 autour d'un espace partagé de découverte des métiers (l'Espace Métiers Info, EMI) élaboré par les différents acteurs de l'information et de l'orientation scolaire et professionnelle sur le territoire départemental de l'Indre-et-Loire³.

À partir d'un constat portant sur le manque de connaissances concrètes des métiers par les jeunes et de segmentation des acteurs de l'information et de l'orientation, les partenaires ont mis en place un espace-ressources associant :

- la dynamique d'un espace collectif animé par un conseiller ;
- des ressources informatiques mutualisées à travers notamment un portail spécifique métiers ;
- des échanges avec des professionnels de différents secteurs d'activité.

L'expérimentation s'est construite autour d'un public particulier de collégiens de classe de 3^{ème} inscrits dans une option et un module consacrés à la découverte des métiers et des formations, la découverte professionnelle 3 heures (DP3) et la découverte professionnelle 6 heures (DP6).

Innovant par sa dimension de proximité, le projet s'est donné comme objectif d'être basé sur un partenariat entre les enseignants et les autres acteurs de l'AIOA (Accueil Information Orientation Accompagnement) et un accompagnement des enseignants tout au long de l'année scolaire.

Concrètement, la mise en place de l'expérimentation a donné lieu à :

- des rencontres régulières entre les acteurs de l'AIOA dans le cadre des instances de pilotage (groupe projet et comité de pilotage) ;
- un travail partenarial entre les établissements scolaires et le BIJ (Bureau information jeunesse)/EMI : construction de séances de DP3/DP6, organisation commune et co-animation des ateliers DP3/DP6 ;
- des visites d'entreprises et de centres de formation ;
- des interventions de professionnels auprès des élèves ;
- l'association des jeunes à l'élaboration d'outils de valorisation (blogs, reportages vidéos, etc.).

Le présent rapport rend compte des avancées de l'expérimentation depuis décembre 2009, en attachant un regard critique sur les résultats observés par l'équipe d'évaluateurs. Il revient dans un premier temps sur la problématique soulevée par le projet du BIJ 37, ses objectifs ainsi que sur les modalités d'évaluation. Il pointe ensuite les principaux résultats et enseignements retirés de l'expérimentation.

³ Voir présentation de l'EMI infra.

I. L'expérimentation

1. Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée

L'expérimentation développée à Tours vise à :

- **apporter** aux jeunes une **vision concrète des métiers dans une finalité de réduction des inégalités** (genre, handicap, origine), en partenariat avec les secteurs d'activité, les entreprises et les professionnels ;
- **développer des compétences communes** et **valoriser les identités professionnelles** des différents acteurs de l'AIOA ;
- **accroître l'accessibilité de l'information par un espace de proximité** au sein duquel le public a une place centrale et par une meilleure visibilité de l'ensemble des organismes ressources.

Le champ de l'expérimentation a été ciblé sur un public précis, celui du parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF). Il était composé d'**élèves des classes de 3^{ème} suivant l'option DP3 en collège et le module DP6 en lycée professionnel.**

Pour ce faire, cinq objectifs ont été définis :

- apporter aux jeunes, et plus particulièrement aux élèves dans le cadre de la généralisation du PDMF, une **vision et une appréhension concrètes des différents métiers** afin de dépasser les représentations, clichés et a priori conduisant à des inégalités ;
- contribuer au processus de **construction de l'orientation active** avec les acteurs de l'orientation, en faisant un lien avec les centres d'information et d'orientation (CIO) en particulier. Au-delà des métiers, il s'agit de faire connaître et rendre accessibles les chemins de formation.
- développer des **compétences communes** et valoriser les **identités professionnelles** des différents acteurs de l'information, de l'orientation et de l'accompagnement des différents publics jeunes (scolaires et professionnels). Il s'agit de favoriser une meilleure connaissance des structures entre elles, d'organiser des échanges de pratiques, de mutualiser les ressources ou encore de développer des compétences collectives.
- développer un **modèle de proximité**, à dimension territoriale limitée, dans lequel le public occupe une place centrale. Il s'agit de permettre une **continuité dans l'information et l'accompagnement** et d'assurer une **meilleure visibilité** au public de l'ensemble des organisations et personnes ressources auxquelles ils peuvent s'adresser, en fonction de leurs besoins.
- **accompagner** les enseignants, enrichir leurs pratiques et leur permettre d'entrer dans un partenariat élargi.

2. Objectifs et modalités de l'évaluation

i. Problématique

La démarche évaluative, concomitante au déroulement du projet, a à la fois consisté en une évaluation de processus devant éclairer les modalités de réalisation du projet, et en une démarche d'incidence du projet, sur les jeunes et leur parcours d'orientation d'une part, et sur les pratiques des acteurs de l'AIOA d'autre part.

L'objectif étant d'évaluer la pertinence d'un outil partagé entre les différents acteurs de l'AIOA au bénéfice d'un public précis du PDMF, le dispositif d'évaluation visait à interroger **tant les dynamiques partenariales induites par le projet que les effets des actions entreprises sur les acteurs et les élèves bénéficiaires**. Il a ainsi porté à la fois sur les acteurs de l'expérimentation et sur son public.

Ce double regard a d'ailleurs fait l'objet d'ajustements lors de la définition du protocole d'évaluation. Il a dans un premier temps été demandé à l'évaluateur de limiter son analyse sur les seuls acteurs et professionnels investis dans l'expérimentation avant de souhaiter à nouveau la prise en compte du public dans l'approche évaluative.

Au niveau des acteurs, l'objectif consistait à :

- ❖ savoir en quoi l'expérimentation a permis de **favoriser une meilleure connaissance des structures entre elles** pour mieux orienter les publics et d'organiser des échanges de pratiques sur l'information et l'orientation dans le cadre d'un projet commun.
- ❖ l'accompagnement des enseignants a permis d'**enrichir leurs pratiques** et facilité leur entrée dans un **partenariat élargi** ;
- ❖ l'expérimentation a permis la construction d'un **modèle d'information et d'orientation de proximité**, à dimension territoriale limitée, dans lequel le **public occupe une place centrale**.

Quant au public cible de l'expérimentation, les élèves de DP3 et DP6, l'évaluation a tâché de savoir en quoi le projet leur a apporté **une vision, une appréhension et une compréhension concrètes des différents métiers et formations**, afin de modifier les représentations et de dépasser les clichés et a priori préjudiciables à leur bonne information et orientation.

L'évaluation a donc cherché à vérifier la **pertinence** du projet au regard des objectifs initialement définis et des résultats attendus, son **utilité** auprès des acteurs et des publics, son **efficience** par rapport au dispositif d'orientation classique et enfin sa **cohérence** par rapport à des perspectives d'élargissement ou de reproduction.

ii. Méthodologie mise en œuvre, protocole et validité interne

La méthodologie retenue s'est basée sur une **double démarche quantitative et qualitative** plutôt qu'un protocole randomisé. Il n'a pas semblé pertinent de conduire une évaluation

randomisée que l'effectif relativement peu élevé d'élèves bénéficiaires n'aurait pas permis de valider. D'autre part, l'évaluation s'intéressant aux acteurs de l'expérimentation et aux relations partenariales qui l'animent, la démarche qualitative permettait davantage de comprendre les mécanismes en action dans la construction et la mise en œuvre du projet. Le protocole d'évaluation a en revanche comporté un volet quantitatif dont l'objectif était de recueillir les observations des principaux bénéficiaires de l'expérimentation, les élèves DP3 et DP6, afin de mesurer les effets du projet sur leurs visions et connaissances des métiers et des formations.

L'équipe d'évaluation a défini au départ **12 indicateurs quantitatifs et 10 indicateurs qualitatifs**⁴ qui ont été successivement soumis au porteur de projet, au groupe projet puis au groupe de pilotage pour validation. Certains de ces indicateurs ont d'ailleurs évolué tant en fonction de l'évolution du projet que de la demande des acteurs.

Les évolutions qu'a connues l'expérimentation n'ont pas été sans influence sur le déroulement du protocole d'évaluation. Ce dernier a été adapté à la réalité de mise en œuvre du projet dont l'ambition a été restreinte, avec notamment la diminution du volume des élèves bénéficiaires ou encore le recentrage du partenariat de terrain autour de quelques établissements scolaires seulement⁵. Les limites au travail d'évaluation ont ainsi été liées à l'ambition et aux limites de l'expérimentation elle-même.

Une triangulation des données... (qualitatives auprès des acteurs du système d'action de l'expérimentation, et quantitatives et qualitatives auprès des publics jeunes cibles et témoins)

Elle a permis de faire émerger les **points de convergence, de neutralité ou de divergences** par rapport aux objectifs et au déroulement du projet. C'est ainsi qu'ont pu être mises en évidence une typologie des acteurs (institutionnels et professionnels) portant sur leur adhésion et leur participation au projet, et une évaluation des résultats de jeunes interrogés avant et après l'expérimentation, ou encore par comparaison avec un groupe de collégiens ayant participé à une DP3 hors du cadre de l'expérimentation (actions menées par les enseignants et les personnels de l'éducation, nationale sans contribution externe). Il s'agissait donc de mettre l'accent sur la plus-value éventuelle de l'expérimentation par rapport au système classique interne à l'Education Nationale.

... Conçue dans le cadre d'une évaluation partagée.

Cette approche méthodologique impliquait une double vigilance :

- Une vigilance sur la validation de la démarche et des outils d'évaluation de l'ensemble des acteurs du projet (porteurs et partenaires) afin d'en assurer **l'acceptation et la cohérence externes**. C'est ainsi que tous les indicateurs proposés par l'évaluateur ont été présentés lors du premier comité de pilotage (avril 2010) et validés par tous ses membres. Certains indicateurs ont d'ailleurs été modifiés suite aux observations de plusieurs acteurs, l'évaluateur gardant toutefois la possibilité de les réintroduire à toutes fins utiles de manière conclusive. Par exemple, l'indicateur « *évolution de la pédagogie mise en œuvre par les professeurs dans le cadre du PDMF* » a laissé place à l'indicateur « *évolution des pratiques professionnelles des enseignants dans le cadre du PDMF* », le

⁴ Voir la liste en annexe 1.

⁵ Ces évolutions seront abordées dans la section suivante.

terme « pédagogie » étant apparu trop vague à beaucoup d'interlocuteurs, en particulier issus du monde enseignant.

- Une vigilance en ce qui concerne **la continuité et la cohérence internes** : d'une part le protocole et les modalités de l'évaluation ne devaient pas subir de modifications substantielles (sauf si l'objet de l'expérimentation se trouvait lui même modifié), le jugement porté sur l'expérimentation dépendant directement du respect du protocole et des modalités de l'évaluation par l'ensemble des acteurs (acceptation et facilitation par tous des outils mis en œuvre). D'autre part, élaboration de grilles d'entretien, d'observation et d'analyse communes à l'ensemble des membres de l'équipe d'évaluation, ce qui implique un respect des consignes et modalités de passation quelque soit l'évaluateur⁶.

La méthodologie de l'évaluation a mobilisé et combiné plusieurs techniques à la fois quantitatives et qualitatives détaillées dans le tableau ci-après.

Méthodes mobilisées	Objectifs	Public cible	Réalisation
ENQUETES QUANTITATIVES	- Comprendre les apports de l'expérimentation sur les jeunes et leurs visions des métiers et des formations. - Mesurer la satisfaction des jeunes concernant l'expérimentation.	- Elèves de DP3 et DP6 bénéficiaires de l'expérimentation.	1 pré-enquête en fin d'année scolaire 2009-2010 (31 observations) 1 enquête en début d'année scolaire 2010-2011 (74 observations) 1 enquête en fin d'année scolaire 2010-2011 (79 observations)
	- Comprendre les apports de l'option DP3 et DP6 sur les jeunes et leurs visions des métiers et des formations.	- Elèves DP3 et DP6 non bénéficiaires de l'expérimentation.	1 enquête en fin d'année scolaire 2010-2011 (94 observations)

⁶ Cette cohérence interne a été d'autant plus nécessaire qu'une des évaluateuses de l'expérimentation, Cassandre Bouvier, est tragiquement décédée au cours de l'été 2011. Elle avait déjà largement contribué au travail de recueil et de synthèse des données sur lequel cette évaluation s'est appuyée.

<p>ENTRETIENS INDIVIDUELS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Interroger l'effectivité et l'efficience d'un partenariat territorialement limité en matière d'information et d'orientation. - Comprendre les pratiques professionnelles des acteurs dans le cadre des activités mises en œuvre au cours du projet. 	<p>Professeurs, chefs d'établissement scolaire, directeurs de CIO, conseillers d'orientation psychologues, représentants des branches professionnelles ou syndicats patronaux, professionnels de l'information jeunesse, représentants institutionnels, membres du groupe projet et du comité de pilotage.</p>	<p>40 entretiens semi-directifs, principalement en face-à-face</p>
<p>FOCUS GROUPS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les apports de l'expérimentation sur les jeunes et leurs visions des métiers et des formations. - Les interroger sur leur intérêt pour la DP3 et les enseignements retirés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Elèves DP3 bénéficiaires de l'expérimentation. 	<p>3 focus groups en fin d'année scolaire 2010-2011 (entre 30 et 45 élèves)</p>
<p>OBSERVATION DIRECTE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Observer l'organisation des ateliers. - Observer la coordination entre les animateurs. - Observer l'intérêt des élèves présents. 	<ul style="list-style-type: none"> - Elèves DP3 et DP6 bénéficiaires de l'expérimentation. - Enseignants. - Animatrice du BIJ/EMI. - Professionnels intervenants. 	<p>8 ateliers (3 au sein de 3 collèges, 1 au sein d'un lycée professionnel - DP6, 4 à l'extérieur des établissements scolaires, dont un au BIJ)</p>
<p>OBSERVATION PARTICIPANTE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Observer les relations partenariales entre acteurs. - Interroger la gouvernance de l'expérimentation. - Conseiller sur la mise en œuvre du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> - Acteurs qui assurent la mise en œuvre et le suivi opérationnels de l'expérimentation. 	<p>4 comités de pilotage 12 réunions du groupe projet</p>

❖ RÔLE DU PORTEUR DE PROJET DANS LA METHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION

Une expérimentation sociale nécessite que soient explicités d'entrée les différents rôles, en particulier celui de l'évaluateur par rapport à l'expérimentateur. Les premiers temps de contact entre les deux parties prenantes ont servi en particulier à éclaircir le rôle de chacun et de préciser ce que l'un était en droit d'attendre de l'autre, et réciproquement. Cette explicitation est indispensable à l'introduction du **principe de contribution mutuelle à la bonne marche du projet**. L'évaluateur ne doit non pas être vu comme un censeur ou comme ayant une mission de contrôle par rapport au projet et à ses acteurs, mais il doit apparaître comme un **contributeur critique à son déroulement**, en contribuant à porter un éclairage externe et nouveau sur ses parts d'ombres et de lumières, et *in fine*, sur la valeur du projet⁷. De son côté, le **porteur de projet** doit être un **facilitateur de l'évaluation**, en contribuant à sa mise en œuvre, à sa réalisation et en utilisant les enseignements.

Le porteur de projet a contribué à deux reprises à la mise en œuvre du protocole d'évaluation. Il a tout d'abord participé à l'élaboration de la liste des professionnels à interroger en suggérant les noms des personnes clés dans la construction et la mise en œuvre de l'expérimentation. Il a joué un rôle de facilitateur pour la mise en relation de l'équipe d'évaluation avec certains interlocuteurs. Il est également intervenu dans la diffusion de l'enquête auprès du groupe cible. Le BIJ/EMI a repéré et fait le lien avec les établissements dans lesquels pouvait être transmis le questionnaire.

Ces fonctions de mise en relation et de diffusion des questionnaires ont été les contributions essentielles du porteur de projet à l'évaluation. De son côté, l'évaluateur a assisté de manière systématique aux réunions du groupe projet (dans une fonction de conseil par rapport au porteur de projet) comme aux comités de pilotage dont il a assuré la co-animation (voir tableau ci-dessus).

A noter : L'évaluation n'a pas à ce jour donné lieu à une communication scientifique. Cette possibilité est en revanche envisagée à moyen terme par l'évaluateur et le porteur de projet.

⁷ Voir la partie consacrée au rôle de l'évaluateur en fin de document.

II. Enseignements de politique publique

1. Résultats de l'évaluation

i. Les publics touchés par l'expérimentation

a. Caractéristiques des bénéficiaires de l'expérimentation

L'expérimentation impliquant des partenaires de l'AOIA et touchant des collégiens DP3 et DP6, il convient de distinguer les deux types de publics.

❖ LES ELEVES.

- au cours de l'année scolaire 2009-2010, 276 bénéficiaires directs dont 47% de jeunes issus des quartiers CUCS ;
- pour l'année scolaire 2010-2011, 446 bénéficiaires directs dont 35% de jeunes issus des quartiers CUCS ;
- pour l'année scolaire en cours 2011-2012, 207 bénéficiaires directs dont 32% de jeunes issus des quartiers CUCS.

Au total, 929 élèves ont été touchés sur les trois ans d'expérimentation⁸. A partir de l'année scolaire 2011-2012, le travail du BIJ/EMI s'est recentré sur un nombre restreint d'établissements scolaires (5 contre 12 courant 2009-2010), diminuant ainsi le nombre d'élèves bénéficiaires d'actions régulières de l'expérimentation.

❖ LES ACTEURS ET PROFESSIONNELS ENGAGES DANS L'EXPERIMENTATION. SUR TOUTE LA DUREE DE L'EXPERIMENTATION, UNE CENTAINE DE PROFESSIONNELS A PARTICIPE A SA MISE EN ŒUVRE :

- environ 30 enseignants, chefs d'établissements, CPE, etc ;
- environ 110 professionnels représentant de branches professionnelles, centres de formation, entreprises, associations ;
- environ 80 apprentis et formateurs.

A noter : A contexte comparable, les acteurs représentés au sein de l'expérimentation correspondent au panel d'acteurs investis dans le domaine de l'éducation, de l'information et de l'orientation des jeunes.

b. Adhésion du public ciblé au dispositif

❖ CONCERNANT LES ELEVES BENEFICIAIRES

Une évolution de la satisfaction des élèves du groupe cible...

Lorsqu'ils sont interrogés sur la satisfaction retirée de leur inscription en début d'année en DP3 ou DP6, les élèves bénéficiaires répondent positivement à 53%. En fin d'année scolaire, le taux d'élèves se déclarant satisfaits par leur participation à l'option de découverte professionnelle s'élève à 66%, soit une augmentation de 13 points. Concernant les élèves

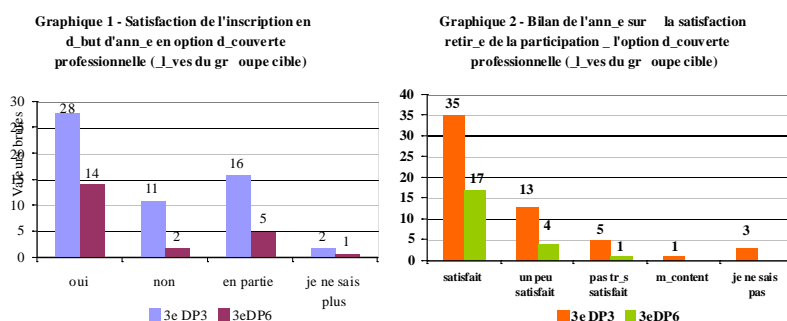
⁸ 495 élèves ont bénéficié d'actions régulières et 460 d'actions ponctuelles. Ces chiffres ont été transmis par le porteur de projet et correspondent à l'un des indicateurs quantitatifs initialement définis (voir la liste en annexe 1).

suivant la DP3, les taux sont respectivement de 49% et de 61%, soit une différence de 12 points. Le différentiel entre début et fin d'année est d'autant plus grand que les élèves répondants suivent le module DP6⁹ : de 66% en début d'année, le taux passe à 77% en fin d'année scolaire (voir graphiques 1 et 2).

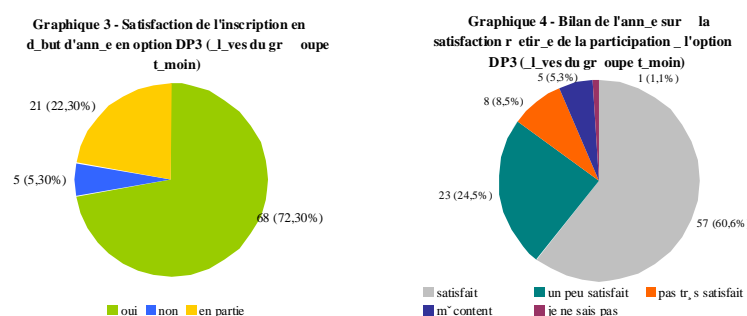
... à l'inverse du groupe témoin.

En comparaison, les élèves DP3 du groupe témoin sont proportionnellement plus nombreux à être satisfaits de leur inscription en DP3 en début d'année avec un taux de 72%, soit une différence de 19 points avec le groupe cible. La différence est même de 23 points lorsqu'il s'agit des élèves DP3 du groupe cible.

En revanche, cette satisfaction recule en fin d'année avec un taux de 61% (voir graphiques 3 et 4). Si ce taux est identique avec les élèves DP3 du groupe cible, il progresse dans son cas (+12 points) mais diminue dans le cas du groupe témoin (-11 points).



Source : Enquête auprès des élèves DP3 et DP6 cibles et témoins, diffusée en sept. 2010 et juin 2011



Source : Enquête auprès des élèves DP3 et DP6 cibles et témoins, diffusée en juin 2011

Ne disposant pas d'informations précises sur les profils des participants élèves à l'expérimentation¹⁰, nous nous appuyons sur nos observations et analyses suite aux ateliers, *focus groups* et entretiens avec les professionnels réalisés.

En théorie les profils des élèves de l'option DP3 et du module DP6 sont différents puisque, dans le premier cas, il s'agit d'une option mise en place au sein du collège et destinée à tous

⁹ 22 des 79 répondants.

¹⁰ Exceptée la proportion de jeunes des collèges classés en quartier CUCS (Contrat urbain de cohésion sociale).

les élèves et, dans le second cas, d'un module suivi suite à une décision d'orientation vers une filière professionnelle. Dans la pratique, les profils des élèves se rejoignent pour certains établissements.

L'option DP3 est souvent **vécue comme une relégation** et concerne des **élèves en difficultés scolaires** :

« C'est souvent des élèves qui ont décroché d'un point de vue scolaire. On accorde du temps et un regard. C'est un tvl très long à mettre en place. », un professeur référent DP3

Mais la composition de la DP3 dépend des établissements et de la ligne directrice : certains établissements jouent le jeu de la mixité des profils d'élèves, d'autres non. L'hétérogénéité du groupe semble dans plusieurs cas la garantie d'une meilleure ambiance :

« Au début on proposait la DP3 à des élèves, qui en fin de 4^{ème}, présentaient de sérieuses difficultés et pour qui on savait qu'il fallait prendre une décision rapidement(...) Au fil du temps, ça a changé : la DP3 a été de plus en plus connue auprès des élèves et depuis deux ans, on a une demande croissante de la part de ces derniers. Donc on a dû commencer à faire une sélection. Il y a des bons élèves (...) qui veulent faire des études longues (...) », un chef d'établissement

De nombreux questionnements sur la nature même de l'option DP3 demeurent. La DP3 étant une option particulièrement perçue comme dévalorisée et facultative, elle perd de fait de son impact culturel, c'est-à-dire une ouverture sur le monde de l'entreprise, du salarié, de la vie économique en général, par rapport à d'autres options plus valorisées car plus conformes à l'idée de connaissances théoriques académiques (latin et grec). Dans d'autres systèmes scolaires, l'option découverte des métiers est d'ailleurs obligatoire.

« Mais la DP3 n'aurait pas du être facultative car c'est la culture du salarié de demain. [...] Mettre les plus mauvais élèves c'est ne pas valoriser le monde pro c'est une manière de ne pas reconnaître le monde pro. », un représentant d'une branche professionnelle

« A partir du moment où la DP3 est facultative alors c'est perdu d'avance : d'autres options sont plus valorisées. Il y a presque là une occasion perdue. », un directeur de CIO

« Tous les ans il faut être vigilant pour éviter d'en faire une dérive professionnelle (propédeutique à la voie professionnelle). De garder à la DP3 une dimension culturelle sur la vie courante ; elle a un statut de sous-culture. Il y a des collègues qui ne jouent pas le jeu. Il ne faut pas en faire un tremplin pour la voie professionnelle », un directeur de CIO

« Je pense que tous le jeunes de 3^{ème} pourraient utilement bénéficier de cette option, mais il faut en modifier la représentation d'une option destinée uniquement aux jeunes qui rencontrent des difficultés dans leur orientation », un représentant d'une branche professionnelle

Certains remettent également en cause le contenu de cette option dans son organisation et son contenu qui privilégient les filières courtes et les métiers « en tension ».

« Le risque est de mettre que des élèves en échec scolaire en DP3 et ne leur montrer que le monde professionnel, les CFA [...] », un responsable de l'Education Nationale

❖ CONCERNANT LES PROFESSIONNELS

Tous les acteurs ne sont pas investis de la même manière ni au même niveau dans l'expérimentation. Les cultures professionnelles, les rapports interpersonnels, les contraintes et les enjeux par secteurs sont autant de déterminants qui ont influencé l'inscription des partenaires dans l'expérimentation. Il est possible de distinguer trois attitudes parmi les acteurs locaux :

1. **les acteurs « enthousiastes »** : les professionnels du réseau information jeunesse, les professeurs/chefs d'établissements, les professionnels des « branches »
2. **les acteurs « critiques mais ouverts »** : les directeurs de CIO, les responsables institutionnels de l'Education Nationale
3. **les acteurs « absents¹¹ ou opposés »** : les conseillers d'orientations psychologues dans leur grande majorité

1. Les acteurs « enthousiastes »

❖ LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Les professeurs référents constituent un premier sous-groupe parmi ces acteurs, **certains étant parfois volontaires et intéressés, d'autres plus réticents : les situations sont aussi diverses qu'il y a d'établissements scolaires impliqués dans l'expérimentation.** Mais il est indéniable que cette option constitue souvent un complément d'heures attribué à un professeur en « sous-service » en début d'année scolaire.

« Se trouvent fréquemment impliqués dans la DP3 des profs qui sont en sous-service par rapport à leurs disciplines et qui font un complément dans ce domaine-là. », un chef d'établissement

L'accompagnement de cette option par les enseignants est souvent marqué par un turn-over important. La mission est perçue par certains comme un « cadeau empoisonné ». Elle est d'ailleurs parfois confiée à certains professeurs nouveaux dans l'établissement :

« Personne ne voulait s'en occuper. Il y a deux ans je m'en occupais car ça m'intéressait mais cette année je ne voulais pas le faire car j'avais déjà des heures sup'. [...] Le principal a donné une heure à une prof d'allemand qui était en sous-service et il cherchait une autre prof et m'a demandé. On se partage la DP3 et c'est pas très pratique », un professeur référent DP3

¹¹ Les conseillers d'orientation psychologues ont été les acteurs que les évaluateurs ont eu le plus de difficultés à rencontrer.

Le nombre d'heures accordé à la DP3 est également mal vécu par certains :

« C'est vrai que c'est pas une priorité car à l'heure où l'on supprime des postes c'est un peu dur car la DP3 est très consommatrice. »

La mise en œuvre de la DP3 de manière novatrice (posture accompagnante des enseignants, association des élèves à l'organisation, relations avec des acteurs extérieurs à l'Education Nationale, etc.) pose également la question de l'organisation actuelle du système scolaire.

« Le problème est que ce type d'option est assez novatrice et ça rentre entre en contradiction avec notre organisation scolaire : question des heures annualisées qui permet de la souplesse », un chef d'établissement

Les **chefs d'établissements** figurent également **parmi les acteurs « enthousiastes »** dans la typologie. Il convient néanmoins de distinguer plusieurs attitudes et ainsi plusieurs types d'établissements et des modalités d'engagement différentes dans l'expérimentation. Cette distinction s'est opérée naturellement en début d'année scolaire 2011-2012, lorsque le BIJ/EMI a recentré son intervention partenariale privilégiée sur un nombre restreint de collèges, 5 contre 12 au départ. Ce choix a été fait de manière concertée au sein du groupe projet.

En termes de typologie, il est possible de distinguer trois types d'établissements:

- **établissements avec un degré d'implication fort** : co-construction du fil conducteur de la DP3 sur l'année scolaire, co-organisation d'ateliers, complémentarité du rôle des professeurs référents et du BIJ/EMI, signature de conventions de partenariat avec le BIJ/EMI en cours d'année scolaire 2011-2012.
- **établissements inscrits dans un partenariat faible ou occasionnel** : bonnes relations établissements/BIJ/EMI mais des actions menées plus ponctuellement. L'intervention du BIJ/EMI est assimilable à une prestation de services.
- **établissements inscrits dans un partenariat non effectif** dans la pratique bien qu'inscrit sur le papier. Aucun échange, pas de co-construction.

❖ LES BRANCHES PROFESSIONNELLES

Enfin, **les professionnels représentant les branches ont exprimé un point de vue favorable** sur l'expérimentation, lors des entretiens ou à l'occasion des comités de pilotage auxquels ils participaient. On peut estimer que le BIJ/EMI s'est positionné comme une interface pertinente entre le monde de l'entreprise et les établissements scolaires. Cette fonction reste néanmoins à préciser quant à la complémentarité qu'elle apporte dans les relations entre enseignants et professionnels.

« Avec le BIJ/EMI « On est sur l'échange des compétences et des savoirs : par exemple l'animatrice est pour moi une personne ressource pour le contact avec les collèges et les lycées, dans le cadre de la DP3 ou de la DP6 ; et de mon côté, je propose des visites d'entreprise et des outils pour informer les élèves sur les métiers de la métallurgie. C'est une bonne complémentarité de réseau. Je n'ai pas encore la même

complémentarité avec les autres partenaires .», un représentant d'une branche professionnelle

« Les profs collaborent bien et ont envie de faire mieux : ils disent souvent « l'entreprise je ne connais pas, mais j'ai envie d'apprendre » ça, ça fait plaisir... Je crois que c'est un trait commun de tous les profs qui ont envie que leurs élèves réussissent... ils sont, pour une partie d'entre eux, aussi novices que les élèves face au métier, et ça les rapproche d'eux », un représentant d'une branche professionnelle

2. Des acteurs critiques mais ouverts

Les acteurs institutionnels sont globalement impliqués dans l'expérimentation. Leur point de vue sur cette dernière n'est néanmoins pas homogène. Il est notamment possible de distinguer les acteurs internes et externes à l'Education Nationale.

Certains mettent l'accent sur **l'effet de substitution du rôle des uns et des autres** (enseignants et animatrice du BIJ/EMI notamment) :

« L'orientation c'est le travail des enseignants. L'effet pervers peut être que le BIJ fasse le travail des enseignants et que le BIJ se transforme en une sorte de prestataire de service.

L'expérimentation portait sur la coopération et coopérer cela ne veut pas dire faire à la place de. (...) Si apport, il y a, il ne doit pas se faire par substitution », un responsable de l'Education Nationale

« L'initiative du BIJ se superpose à d'autres initiatives plus qu'elle ne les complètent .Comme beaucoup d'expérimentations d'ailleurs qui peinent à trouver leurs places dans des dispositifs qui existent déjà. Je pense qu'il y a une méconnaissance des dispositifs déjà existants dans les établissements scolaires. Le BIJ Se superpose, mais me semble t'il n'offre ni nouveauté ni mutualisation des pratiques. », un responsable de l'Education Nationale

D'autres acteurs institutionnels considèrent au contraire que l'expérimentation apporte un **appui et une complémentarité indéniables** au sein du dispositif d'AIOA en permettant notamment une ouverture des établissements scolaires sur le monde professionnel qui existait peu jusqu'à présent.

3. Une absence ou une opposition forte des COPS

Plusieurs facteurs peuvent expliquer les difficultés concernant l'adhésion des conseillers d'orientations psychologiques (COPS) à l'expérimentation :

- un malaise renforcé par un contexte institutionnel difficile : remise en cause des COPS dans leur rôle, fermeture de CIO, mise en place du service public de l'orientation tout au long de la vie (SPOTLV), etc.

« Les conseillers se sentent mal à l'aise et culpabilisés « je ne fais pas bien mon travail », il y a un malaise. Ils se sentent jugés. Ils peuvent répondre par l'agressivité ou la passivité. », un directeur de CIO

« Une frilosité de la part des COPSYS à s'engager, compte tenu de la réforme de l'orientation en cours : par exemple, les régions vont mettre en place des pôles Information orientation, sur les départements aussi (information partagée). », un professionnel de l'information jeunesse

« Les COPSYS, ce qui leur fait peur, c'est que le BIJ ait davantage de contacts avec le monde de l'entreprise ; donc ils sont plus performants. Je suis pas sûr que les COPSYS puissent mobiliser aussi facilement ces acteurs là pour apporter des éclairages sur les métiers, et c'est l'une des forces du BIJ. », un représentant institutionnel

« Je regrette que la COPSYS soit à part. Elle suit une position syndicale. », un chef d'établissement

- L'expérimentation est vécue comme une concurrence quant aux missions dans le champ de l'orientation ou de l'information sur l'orientation :

« Vis à vis des COPSYS, c'est un fiasco. Ça repose sur une représentation qui ne veut pas changer. Les COPSYS vivent l'intervention du BIJ et son animatrice comme une personne qui va venir travailler sur leur territoire. Pour faire bouger ça, c'est quasiment impossible. Pourtant, il y a une réalité de travail qui fait que [l'animatrice du BIJ/EMI] ne va pas et ne peut pas intervenir sur tous les établissements. Elle travaille sur des outils d'animation et pas sur des outils de conseillère d'orientation. Ce n'est pas compris et on dit que l'on participe à la suppression des postes de conseillers. Ça n'a pas du tout évolué depuis le début. Ça s'est même renforcé », un directeur de CIO

« Ce que je n'admets pas, c'est que le BIJ fasse de l'info et du conseil sur les orientations. C'est le métier du COPSYS. Dès que le BIJ fait croire qu'il intervient sur l'info et sur l'orientation, on intervient dans les collèges. On est dans un état de forte vigilance. », un COPSYS

« Ils ont beaucoup de mal à se remettre en question, parce que tout le monde fait de l'orientation aujourd'hui, et ils (le staff et les COPSYS) agissent encore comme si c'était leur chasse gardée... », un professionnel de l'information jeunesse

- La mission du COPSYS est néanmoins clairement délimitée par certains :

« Il n'y a que le COPSYS qui peut conseiller sur une stratégie de choix dans le système éducatif. L'enseignant connaît bien l'élève sur le plan pédagogique sur le plan des apprentissages, mais pas la finesse du système éducatif. On a une écoute psychologique... On a aussi une écoute et une connaissance du développement psychologique de l'adolescent avec lequel on travaille les entretiens. Et les enseignants

n'ont pas cette formation. On est complémentaire mais il y a ces deux choses là qu'il faut continuer à nous reconnaître. », un directeur de CIO

« La COPS Y m'a annoncé clairement qu'elle ne voulait pas travailler avec le BIJ car il prend sa place et son travail, alors que ce n'est absolument pas la même chose : la COPS Y fait du conseil individuel. Le BIJ lui fait de l'info et de traitement de l'info reçue, donc du travail d'animation. Dans mon établissement la relation COPS Y/BIJ est inexistante, ça vient d'un refus strict de la COPS Y et pas d'un problème d'organisation. », un chef d'établissement

- La question de la concertation au sein du projet dans sa mise en œuvre et sa globalité, mais également dans les établissements, est aussi abordée :

« Quand la DP3 a été mise en place, je n'ai pas eu de sollicitation de la part du chef d'établissement. Je n'ai pas été invitée aux réunions de mise en place. Ça tient au chef d'établissement ; c'est la fonction de COPS Y qui a été mise de côté, ce n'est pas contre moi personnellement. », un COPS Y

ii. Les effets du dispositif expérimenté

a. Effets attendus de l'expérimentation sur le public bénéficiaire

❖ LES ELEVES

Au regard des déclarations des **élèves DP3 et DP6**¹², le déroulé de l'option DP3/DP6 sur l'année scolaire et les activités proposées ont davantage suscité la satisfaction des élèves inscrits dans les établissements partenaires de l'expérimentation.

Mais quels sont les effets retirés de leur participation à la DP3 ou DP6 ? Il convient d'observer deux résultats attendus :

- **la connaissance des métiers.**

Les élèves bénéficiaires le déclarent eux-mêmes à 58%, l'option de découverte professionnelle leur a avant tout apporté une meilleure connaissance des métiers. Directement confrontés à des professionnels, ils saisissent une réalité qu'ils connaissent encore que très partiellement, celle du monde professionnel. Les ateliers organisés en partenariat entre les professeurs référents, le BIJ/EMI de Tours et les branches professionnelles sont autant d'occasions pour les élèves de se rendre dans les entreprises et d'observer le travail des professionnels.

« Pour les jeunes qui se faisaient une idée de tel ou tel métier, cela les a confortés dans leur choix ou, dans le cas contraire, leur a permis de

¹² Voir le paragraphe sur l'adhésion du public cible.

renoncer face aux réalités du métier. », un professionnel de l'information jeunesse

« Au moins ils ont l'info et peuvent faire leur choix en connaissance de cause plus tard », un professionnel d'un institut de formation

Ce constat est d'autant plus vrai pour les élèves de DP3 qui déclarent plus souvent que les élèves DP6 (28% des élèves DP3 contre 13% des élèves DP6) détenir, grâce à l'option, une meilleure connaissance des métiers.

Les connaissances acquises ne portent pas nécessairement sur des métiers inconnus (70% déclarent ne pas avoir découvert de nouveaux métiers dans le cadre de l'option) et n'influencent que très rarement le choix du métier envisagé (71% déclarent ne pas avoir changé d'idée de métier depuis le début de l'année scolaire). Les activités organisées dans le cadre de la DP3 et la DP6 interviennent en revanche davantage comme des lieux d'ouverture sur le monde de l'entreprise que comme des déterminants à l'orientation professionnelle.

- **la connaissance des formations et un soutien en matière d'orientation.**

A la découverte des métiers est associé un volet sur les formations. L'option de découverte professionnelle et son accompagnement permettent en effet aux élèves de s'interroger sur la filière à suivre après leur année de troisième. Ils sont 66% à considérer que l'option les a aidés ou en partie aidés à mieux formuler leurs vœux d'orientation, cette proportion étant plus importante chez les élèves de DP6 (84% des répondants inscrits en DP6 contre 55% des répondants inscrits en DP3). Si le détail des filières n'est pas nécessairement abordé de manière formelle lors des séances DP3 et DP6, les intervenants l'incluent toutefois dans les échanges avec les élèves. L'observation de séances de découverte professionnelle révèle le lien fait par les professeurs référents, les professionnels et l'animatrice du BIJ/EMI entre les thèmes abordés et les voies scolaires permettant d'accéder aux métiers présentés : importance du choix de la filière au baccalauréat, du dossier scolaire, etc.

Ainsi, comme l'indique ce professionnel de l'information jeunesse,

« c'est une autre façon d'appréhender et de découvrir les métiers et une meilleure orientation, autre que ce que fait le CIO et l'ONISEP. », un professionnel de l'information jeunesse

❖ **LES ACTEURS**

Du côté des **acteurs**, la mise en œuvre du projet a donné lieu d'une manière générale à la **construction d'un travail partenarial au niveau local**¹³. Qu'il s'agisse des professeurs référents ou des professionnels du territoire, la participation à l'expérimentation s'est inévitablement inscrite dans un réseau d'acteurs et de pratiques.

¹³ Voir infra la partie sur la gouvernance et la coordination d'acteurs.

➤ *Établissements scolaires*

Du côté des **établissements scolaires**, l'expérimentation a mobilisé au total une trentaine de professeurs et de chefs d'établissement¹⁴. Concernant les professeurs référents DP3 et DP6, l'apport de l'expérimentation se décline plus particulièrement en trois points :

- **l'enrichissement du réseau professionnel**

L'expérimentation a favorisé l'accès des professeurs à un réseau élargi de professionnels sur le territoire. L'option découverte professionnelle appelle en effet à des partenariats de terrain entre professionnels de l'éducation et professionnels extérieurs. Les professeurs ne possédant pas toujours les ressources nécessaires pour accéder au monde de l'entreprise, le BIJ/EMI est apparu comme le facilitateur pour la mise en relation des branches et des établissements et met à disposition des professeurs référents DP3 et DP6.

« 70% des interventions ont été possibles avec le BIJ ; le reste, il s'agissait d'une démarche spontanée par moi ou par mes collègues. »,
un professeur référent DP3

Au-delà de ce carnet d'adresses, l'expérimentation a donné confiance aux professeurs référents dans les démarches à entreprendre auprès du monde professionnel :

« Au début, j'osais peut-être pas contacter des entreprises. Dès que j'ai vu que ça se faisait très facilement avec [l'animatrice de l'EMI], je l'ai fait et je n'ai jamais eu de refus. », un professeur référent DP3

Le monde de l'entreprise demeure finalement inconnu pour bon nombre de professeurs et l'expérimentation leur a ouvert les portes d'un milieu qu'ils ne sont pas conduits à côtoyer dans l'exercice quotidien de leurs fonctions.

- **l'information sur les métiers et la formation**

Les professeurs le reconnaissent eux-mêmes, les activités organisées dans le cadre de l'option découverte professionnelle leur permettent de découvrir le mode de fonctionnement des secteurs d'activité observés. Les retours des élèves lors des *focus groups* sont à ce titre révélateurs : ces derniers affirment avoir le sentiment que les sorties sur le terrain, dans les entreprises, semblent davantage intéresser leurs professeurs qu'eux-mêmes.

- **le changement de relations avec les élèves**

Les professeurs font part de l'enrichissement de leurs pratiques professionnelles grâce au nouveau rapport établi avec leurs élèves. Dans les cours de DP3/DP6, ces derniers ne sont plus des élèves au sens strict du terme mais deviennent des jeunes à part entière, s'inscrivant dans un projet global d'échanges et de découvertes.

« Une communication informelle s'est mise en place avec les profs. On ne parle pas de face à face, mais on est côté à côté. C'est dans ces moments-là de communication spontanée que beaucoup de choses se disent, on n'est pas dans une démarche frontale. », un professeur référent DP3

¹⁴ Chiffre transmis par le porteur de projet correspondant à l'un des indicateurs quantitatifs initialement définis.

➤ *BIJ/EMI*

S'agissant du **BIJ/EMI**, les résultats de l'expérimentation concernent :

- **en premier lieu l'ouverture de son réseau interne.**

L'organisation avec les professeurs référents des visites de terrain et d'interventions de professionnels dans les séances DP3 et DP6 a amené le BIJ/EMI à renforcer certains partenariats, diversifier son carnet d'adresses et contacter de nouvelles structures :

« On s'est relativement ouvert, tant dans notre réseau de partenariat que vers des nouveaux partenaires. On a beaucoup travaillé avec les CFA. Certains partenariats se sont soudés. On aurait pu encore s'ouvrir plus. », un professionnel de l'information jeunesse

- **une réflexion sur sa propre démarche d'intervention.**

L'expérimentation a amené le BIJ à s'interroger sur son cœur d'activités et à s'inscrire dans une démarche proactive quant à son champ d'activités :

« C'est la seule action qui s'adresse à des moins de 16 ans (le public du BIJ, ce sont les 16-30 ans). Une réflexion commence à émerger sur ce nouveau public, mais surtout sur nos pratiques et sur nos outils. Elle se situe surtout dans la continuité des actions déjà mises en œuvre puisque le BIJ intervenait déjà pour accueillir des collégiens en son sein, mais c'était dans un objectif de connaissance des services du BIJ. », un professionnel de l'information jeunesse

L'expérimentation s'inscrit d'ailleurs dans une démarche plus globale à laquelle prend part le BIJ, dans le cadre du service public de l'orientation tout au long de la vie instauré par la loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie.

➤ *PIJ, Point information jeunesse*

Le **PIJ de Tours** a joué un rôle essentiel dans l'expérimentation. Il développe un partenariat étroit avec l'un des collèges et des entreprises. La connaissance qu'il détient des jeunes et des acteurs locaux en fait un acteur clé. Son intervention montre l'intérêt de créer un lien entre un établissement scolaire et un intervenant extérieur apportant des compétences complémentaires à celles des équipes éducatives.

Sa participation à l'expérimentation lui a permis de légitimer son intervention sur le territoire de Tours nord en particulier :

« [C'est] une vraie reconnaissance du PIJ car la DP3 lui donne une carte de visite assez riche. Intégration du PIJ à d'autres CESC [Comités éducatifs à la santé et la citoyenneté] du collège de la Bruyère et celui en fin d'année de Léonard de Vinci et enfin de Montaigne on espère à la fin d'année », un professionnel de l'information jeunesse

➤ *Branches professionnelles*

Concernant les **branches professionnelles**, l'expérimentation a mobilisé une centaine de professionnels¹⁵ qui est intervenue auprès des établissements scolaires, lors de séances de DP3 et DP6 à l'intérieur ou à l'extérieur des collèges. Ce faisant, ils ont ouvert leurs potentialités de communication auprès des cibles de l'expérimentation et ont ainsi permis :

- **le développement d'une fenêtre sur leurs activités**

L'expérimentation permet aux différentes branches de faire connaître les métiers qu'elles représentent et de susciter pour le futur d'éventuelles candidatures.

« Il y a une forte demande de main d'œuvre et oui, cela a impulsé en grande partie nos activités de promotion car il y a beaucoup d'offres et peu de candidats. Et on pense que c'est effectivement très lié. C'est une manière à la fois de présenter notre offre et nos métiers. », un professionnel d'un institut de formation

« Cette usine permet donc de vulgariser les métiers et de les faire connaître simplement en disant que c'est peut-être pas votre vocation de demain, mais que ça existe. », un professionnel d'un institut de formation

- **l'accès à un public jeune insuffisamment touché**

L'expérimentation permet la mise en relation des professionnels et des jeunes collégiens avec l'aide du BIJ/EMI qui offre son expertise concernant ce public. Le BIJ/EMI remplit d'ailleurs le rôle de médiateur entre les deux groupes et facilite de cette manière la transmission de l'information.

- **le développement de relations partenariales nouvelles**

Les branches professionnelles s'ouvrent à de nouvelles potentialités de partenariat avec des professeurs, ou des établissements scolaires d'une manière plus générale. Le BIJ/EMI est une nouvelle fois un élément facilitateur puisqu'il permet une mise en relation de deux mondes qui ont parfois des difficultés à se rencontrer.

« J'ai senti une hausse (même si je travaille aussi de mon côté avec des collèges), mais grâce au BIJ, j'ai eu 5 ou 6 collèges que je n'aurais jamais eus sans leur intermédiaire. », un professionnel d'un institut de formation

Ce rôle d'intermédiaire clarifie les demandes et les besoins de chaque partie et facilite les contacts directs entre les branches professionnelles et les professeurs.

« Le plus grand avantage réside dans le fait que toutes les négociations avec les collèges sont menées par le BIJ : il traite, dégrossit et affine la demande. Avec les collèges, c'est quelquefois pas facile car ils ont des critères d'exigence : et on ne peut pas faire visiter comme ça une usine ou un chantier, il faut un travail d'anticipation. Il faut leur expliquer que ça prend du temps pour organiser[...]. », un professionnel d'une branche professionnelle

¹⁵ Chiffre transmis par le porteur de projet correspondant à l'un des indicateurs quantitatifs initialement définis.

b. Effets induits ou inattendus

Si la vocation première de l'option DP3 ou du module DP6 ne réside pas dans **l'amélioration du niveau scolaire des élèves**, l'un des constats de l'évaluation révèle néanmoins cet aspect. Les élèves identifient en effet à 47% l'amélioration de leurs résultats scolaires comme l'un des principaux apports de l'option découverte professionnelle. Cette observation est plus significative pour les élèves DP6 en particulier. Ce point se place au deuxième rang des apports de l'option les plus souvent cités par les élèves bénéficiaires de l'expérimentation, derrière la meilleure connaissance des métiers. En comparaison, les élèves du groupe témoin ne sont que 27% à le citer comme principal apport de l'expérimentation.

L'expérimentation apporte d'autre part **une aide et un soutien aux démarches à entreprendre dans le cadre du stage de troisième.**

L'année de troisième est en effet ponctuée par un stage d'une durée d'une semaine. Les professeurs référents d'une part et le PIJ qui intervient dans un établissement de Tours nord d'autre part assistent les élèves dans leurs recherches, la rédaction d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation ou encore la préparation au rapport de stage. Une à plusieurs séances de DP3 sont consacrées à ce travail et placent les élèves dans une démarche proactive quant à la réalisation de leur stage.

Ces éléments s'inscrivent dans un processus plus général de **changement de comportement des élèves face au système éducatif**. Initialement identifiés comme des élèves en échec scolaire, ils bénéficient dans le cadre de l'option d'un rapport plus personnalisé et adapté à l'apprentissage.

« C'est souvent des élèves qui ont décroché d'un point de vue scolaire. On accorde du temps et un regard. C'est un travail très long à mettre en place. », un professeur référent DP3

Les effets sur le travail et l'implication des élèves sont objectivement reconnus par les enseignants référents :

« Avec la DP3, la prise en charge, la relation avec les enseignants, je pense qu'on les a réconciliés avec le système éducatif, on leur a redonné confiance dans l'enseignement. Ils ont complètement changé de comportement, ils se sont mis au travail, se sont motivés. Sur la classe de l'année dernière, 11 sur 13 ont eu le brevet. 2 sont dans l'enseignement général ; les autres en CAP ou bac pro. », un professeur référent DP3

Les sorties, les rencontres, les échanges sont autant de moyens **d'aborder le rapport à l'enseignement d'une façon différente** qui permet aux élèves de sortir du schéma scolaire traditionnel. Ils ne sont plus considérés comme des élèves uniquement mais comme des jeunes à part entière, qui construisent un parcours et un projet professionnels propres.

« [Les jeunes] ont une grosse pression de l'avenir, notamment par les parents. Aller rencontrer un COP avec son père et sa mère, on est encore dans l'Education Nationale, on n'est pas sorti de ce qu'on représente

auprès de l'Education Nationale (bon/mauvais élèves), on est encore un élève. Quand on est face à des professionnels, en dehors du collège, on découvre autre chose, on découvre des métiers. Ca peut aider certains jeunes à mieux choisir un secteur. Et c'est également le fait de pouvoir être appréhendé différemment et d'être écouté. », un professionnel de l'information jeunesse

Les jeunes établissent désormais leurs choix d'orientation en **mobilisant la parole de professionnels jusqu'alors peu côtoyés dans leur scolarité, qui diffèrent des adultes référents traditionnels du collègue** (professeurs, Copsy, etc.).

En pratique, les jeunes sont en partie **devenus acteurs de leur apprentissage** en étant chargés de produire des outils de valorisation dédiés aux activités suivies dans le cadre de l'option découverte professionnelle. A ce titre, la rédaction d'articles pour le blog ou encore la réalisation d'interviews auprès des professionnels rencontrés et de reportages vidéo ont ponctué les séances DP3 et DP6.

Cette responsabilisation se nourrit par la **relation privilégiée établie entre l'élève et le professeur**. Les échanges ne s'inscrivent non plus dans une relation descendante et formelle du professeur vers l'élève, mais dans des relations entre adultes et jeunes. Cette reconfiguration des liens est d'ailleurs considérée, nous l'avons vu, comme source d'enrichissement par les professeurs qui déclarent découvrir un autre rapport à leurs élèves¹⁶.

D'une manière plus générale, ces effets ont contribué à **renforcer la confiance des élèves en eux-mêmes**.

c. Gouvernance et coordination d'acteurs

❖ UN MANQUE DE CONCERTATION INITIALE

Il est nécessaire de revenir sur l'histoire de l'expérimentation pour comprendre les réticences de certains acteurs de l'information et de l'orientation à s'investir dans le projet. A l'origine, l'expérimentation a été le projet d'un homme, le président du BIJ de la ville de Tours. Acteur reconnu sur le territoire de l'agglomération et dans le champ de l'information jeunesse, il a porté un projet ambitieux traduisant sa vision de l'information des jeunes et de l'orientation. Sa disparition soudaine en début de projet a ébranlé la mise en œuvre de l'expérimentation qui tenait en partie sa légitimité à la présence de ce personnage charismatique. Le montage du projet ayant reposé sur l'investissement de cet ancien président du BIJ, les partenaires n'ont été consultés qu'une fois ses modalités de mise en œuvre définies. Le mode de fonctionnement a été perçu par certains comme un manque de concertation à l'échelle du territoire et a attisé des oppositions.

« Le problème de cette expérimentation est qu'elle a été vécue dès le départ comme imposée. Le projet s'impose et les partenaires sont

¹⁶ Voir supra.

devant le fait accompli. Et il est normal qu'il y ait eu des oppositions. C'était le projet de l'ancien responsable du BIJ ; il a écrit tout seul son projet.. [...]

Le projet a été connu lors d'une réunion au conseil régional. [un directeur de CIO] a été mis devant le fait accompli. En arrière fond, il y a toujours ça. C'est de la maladresse. Quand on veut mettre des partenaires dans un projet d'expérimentation, la moindre des choses c'est de réfléchir ensemble. », un directeur de CIO

« Ce que je retiens, c'est qu'il y a de nombreux acteurs qui sont parties prenantes dans ce projet et qu'il faudrait une concertation entre les acteurs, lors du démarrage du projet, ou lors du démarrage d'une action. À ma connaissance, cette concertation n'a pas eu lieu », un professeur référent DP3

❖ ACTEURS PROACTIFS OU ACTEURS REACTIFS ?

Nous avons distingué trois types d'attitude des acteurs dans l'expérimentation¹⁷ :

- *les acteurs « enthousiastes »* : le BIJ, les professeurs/chefs d'établissements, les branches professionnelles
- *les acteurs « critiques mais ouverts »* : les directeurs de CIO, les acteurs institutionnels
- *les acteurs « absents ou opposés »* : les Copsy

Parmi eux, il convient donc de distinguer les acteurs proactifs qui ont poussé et soutenu la mise en œuvre de l'expérimentation et les acteurs réactifs qui ont davantage suivi, voire subi le projet.

Les acteurs les plus mobilisés se concentrent autour d'un cercle restreint de partenaires : ceux qui travaillent au quotidien dans le champ de l'éducation et de l'orientation. Les autres ont davantage suivi la mise en œuvre du projet :

« Les autres partenaires étaient présents dans le groupe de pilotage, mais l'expérimentation ne les a pas touchés : branches, chambre des métiers. C'était limité au BIJ, aux établissements et aux directeurs de CIO. Parce que ces partenaires ont d'autres choses à faire. Et tout ce qui concerne la pédagogie et l'éducation, ils veulent bien y participer de temps en temps, mais ce n'est pas leur cœur de métier [...]. », un directeur de CIO

¹⁷ Cf. Partie sur l'adhésion des publics bénéficiaires page 17.

❖ PARTENARIAT INSTITUTIONNEL ET PARTENARIATS DE TERRAIN

Les partenariats se sont d'une part établis au sein des instances de pilotage. Malgré les divergences et les positions parfois opposées de chacun, les acteurs ont participé de manière assidue aux comités de pilotage et aux réunions du groupe projet.

« On a essayé que tous les 'copil' soient codirigés Education Nationale/BIJ ; ça s'est toujours fait. L'Education Nationale et l'ONISEP ont joué le jeu de l'expérimentation ; ils auraient pu refuser, ils ont même participé aux débats. Mais peut-être ils n'ont pas été tout à fait convaincus. Mais c'est vrai que l'on n'est pas arrivé à ce que moi j'appelle un véritable partenariat. », un professionnel de l'information jeunesse

Le partenariat ne peut seulement se résumer aux liens et échanges institutionnels. Aussi, il est important de mesurer la dimension opérationnelle du projet sur le terrain. A ce titre, les principaux canaux du partenariat ont mobilisé le BIJ/EMI, les établissements scolaires, et plus particulièrement les professeurs référents, et les branches professionnelles. Les relations se sont construites sur la base de l'organisation commune de séances de découverte et d'ateliers au sein des collèges ou à l'extérieur, sur site (par exemple, un atelier sur la mixité avec la déléguée départementale aux droits des femmes ; un atelier sur l'alimentation à l'espace santé de la ville de Tours ; une visite de CFA ; etc.).

Plusieurs questions se posent à ce niveau : **jusqu'où s'inscrit la co-construction de séances entre les établissements, le BIJ/EMI et les branches professionnelles ? Le rôle du BIJ/EMI est-il circonscrit à la simple mise en relation des professeurs et des professionnels extérieurs ou participe-t-il à l'animation de l'atelier ?** Le partenariat ne suppose-t-il pas un regard critique sur ce qui a été accompli dans un objectif d'amélioration des séances proposées aux élèves ?

A ce titre, l'observation d'ateliers DP3 et DP6 a parfois révélé un manque de préparation et de concertation des acteurs qui ont alors dû improviser face à des élèves en attente d'animations et d'informations. Y compris dans les établissements ayant des contacts réguliers et approfondis avec le BIJ/EMI, peu de temps a en outre été consacré à l'analyse des séances proposées (points positifs/négatifs, réception par les élèves, rôle des animateurs, etc.).

Le risque à ce niveau réside dans l'inscription des relations entre partenaires dans une logique de prestation de services du BIJ/EMI plutôt que dans une logique de co-construction. Cette critique a d'ailleurs été très souvent avancée par certains partenaires interrogés quant à la mise en œuvre de l'expérimentation.

« Le BIJ se superpose, mais me semble-t-il n'offre ni nouveauté, ni mutualisation des pratiques. », un représentant de l'Education Nationale

« Le BIJ ne doit pas être un prestataire de service. Que le BIJ les aide à construire un fil rouge oui mais il ne doit pas le faire à leur place », un représentant d'une branche professionnelle

Au niveau des acteurs, l'expérimentation a exacerbé l'opposition de certains membres de l'Education Nationale dont la parole s'est libérée au cours du projet. **L'intervention d'acteurs extérieurs à l'institution a été perçue non pas d'une manière constructive mais**

d'une manière intrusive dans les prérogatives de l'Education Nationale. Les nombreux propos qui suivent en témoignent :

« La politique éducative nous fixe des objectifs, on ne peut avoir une action qui se met en travers ou à rebours de la politique nationale en la matière. [...] »

L'orientation c'est le travail des enseignants. L'effet pervers peut être que le BIJ fasse le travail des enseignants et que le BIJ se transforme en une sorte de prestataire de services. [...] Et ça va à l'encontre des textes qu'on lit par ailleurs sur la prise en charge de plus en plus grande des questions de l'orientation par les enseignants. Si apport, il y a, il ne doit pas se faire par substitution. », un représentant de l'Education Nationale

L'existence d'une personne chargée de faire le lien entre l'Education Nationale et le monde de l'entreprise au sein de l'Inspection académique renforce la réticence de l'administration à reconnaître la place du BIJ/EMI au sein des séances de DP3 et DP6. Alors que les professeurs référents saluent pourtant ce rôle du BIJ/EMI, notamment en termes d'accompagnement et de mise en relation avec le monde professionnel, leur institution de tutelle le dénonce et revendique cette compétence :

« La pédagogie, c'est l'affaire des enseignants, donc le BIJ n'a pas à créer des outils pédagogiques. Si le BIJ veut faire des propositions, il le fait mais ce n'est pas à lui de faire des animations en collèges. [...] »

Je suis étonnée du manque d'initiative des professeurs pour contacter les personnes ressources d'eux-mêmes, je ne comprends pas. Construire la progression pédagogique de la DP3, c'est le rôle de l'enseignant. », un représentant de l'Education Nationale

Ces résistances et ces blocages sont révélateurs d'un processus latent en œuvre au sein de l'institution Education Nationale.

Cependant, la nature ambivalente de certains de ces propos laisse filtrer une remise en cause de la mission et des compétences des enseignants dans le cadre de la découverte professionnelle.

« Comment se fait-il que les enseignants fassent faire leur travail ? Ça c'est embêtant. Le BIJ est perçu comme un prestataire de services. Cela ne fonctionne encore pas très bien. », un directeur de CIO

Le partenariat de terrain s'établit également en interne : partage du projet au sein des équipes éducatives des établissements scolaires et inscription de l'expérimentation dans le projet d'établissement. L'évaluation a mis en lumière deux postures : d'une part **les établissements dont le principal et l'équipe éducative soutiennent le projet DP3/BIJ et le professeur référent et dans lesquels un lien est établi entre les séances DP3 et les cours, les professeurs principaux, etc. ; d'autre part ceux dont les professeurs référents sont isolés, ne partagent pas les travaux menés avec le reste de l'équipe éducative.**

❖ DES LIMITES AU PARTENARIAT

Si des relations partenariales ont été nouées, elles demeurent encore insuffisantes. Les acteurs refusent de parler de l'expérimentation comme une expérience totalement aboutie et réussie.

Elle s'est d'une part inscrite dans des relations locales pré-établies et ne s'est pas nécessairement étendue au-delà.

« En réalité, et cela fait la liaison avec le partenariat et son évolution, je crois que ce projet manque de ce qu'on pourrait appeler les relations publiques... On a des relations de coutumes, avec quelques collègues, quelques CIO, quelques branches professionnelles, mais depuis le début de ce projet, on n'a pas beaucoup développé ces réseaux existants... On travaille quasiment avec les mêmes collègues qu'au début de l'EMI, peut-être de façon plus régulière et plus systématique, mais ça, il faut le mettre en évidence. », un responsable institutionnel

« Non, les partenaires ne se connaissent pas davantage. Quelques établissements scolaires avec le BIJ. Nous, les CIO, on travaille depuis longtemps avec le BIJ. Mais sinon, ça n'a pas enrichi le partenariat. Celui qui existait avant l'expérimentation est le même aujourd'hui. », un directeur de CIO

Les **animosités et oppositions ou les replis corporatistes** ont d'autre part joué le rôle de freins importants au développement du projet.

« J'ai un peu l'impression que l'on tourne en rond sur l'expérimentation. On a tous des compétences que l'on peut mutualiser. », un professionnel de l'information jeunesse

« Mais c'est vrai que l'on n'est pas arrivé à ce que moi j'appelle un véritable partenariat. », un professionnel de l'information jeunesse

« On n'est pas à travailler ensemble, mais on est en train d'essayer de convaincre les gens de l'Inspection académique et du CIO. Ce n'est pas l'objectif, ce n'est pas du partenariat. », un responsable institutionnel

Ces limites questionnent l'existence d'un véritable modèle de proximité de l'information et de l'orientation, à dimension territoriale limitée, dans lequel le public a une place centrale, élément pourtant érigé au rang d'objectif de l'expérimentation à l'origine du projet.

Les questions interrogent également le développement territorial des services publics de l'orientation tout au long de la vie, SPOTLV, qui doivent s'appuyer sur la mise en réseau d'acteurs d'institutions différentes.

En effet, la loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et la formation professionnelle tout au long de la vie institue la mise en place d'un service public de l'orientation (SPO) à l'échelle des territoires locaux. Aux termes de la loi, il « est organisé pour garantir à toute personne l'accès à une information gratuite, complète et objective sur les métiers, les formations, les certifications, les débouchés et les niveaux de rémunération, ainsi que l'accès à des services de conseil et d'accompagnement en orientation de qualité et organisés en réseaux. ». L'expérimentation portée par le BIJ 37 se pose dès lors comme une

propédeutique de l'action dans le sens où cette démarche a amorcé un travail partenarial entre professionnels compétents sur le territoire de l'agglomération tourangelle.

❖ GESTION DE L'EXPERIMENTATION EN INTERNE : TEMPS DE TRAVAIL, REPARTITION ET UTILISATION DE LA SUBVENTION FEJ

Il est clair que la disparition soudaine du président du BIJ (et concepteur du projet) a provoqué un trouble dans l'organisation de la structure, y compris dans la prise en compte du projet par la nouvelle présidente, et a suscité un réajustement des missions et des fonctions de chacun.

C'est ainsi que l'on a pu observer que les rôles des différents acteurs en interne n'ont été pleinement assurés qu'à la fin de la première année scolaire 2009-2010. Il en a découlé un manque de repères et une période de flottement au sein de l'équipe, conduisant un certain nombre de partenaires à interroger les rôles de chacun. Ainsi, trois éléments doivent être mis en lumière concernant le management du projet en interne :

- la question autour de **l'intégration de la chargée de mission au sein de l'équipe du BIJ** qui appelait une compréhension rapide des enjeux de l'expérimentation.

« Je crois qu'il y a de sa part un problème de compréhension des enjeux et du sens de cette action, j'ai connu la personne qui était à l'EMI avant et la relève a été plus difficile que prévue. [...] », un responsable institutionnel

- second point, celui de **l'intégration de cette expérimentation dans le cadre du BIJ/EMI et de son équipe**. Il semble qu'elle n'ait jamais été intégrée au projet global du BIJ, ce qui à terme pose inévitablement la question de sa pérennisation. Plusieurs témoignages issus de membres du groupe projet et externes au BIJ convergent sur ce point.

« Il y a des choses à revoir au niveau de l'organisation, entre l'outil EMI et l'outil BIJ, cela mériterait d'être approfondi tant au niveau de l'équipe qu'au plan de l'organisation (bureau CA et direction) [...] »

« En réalité, je crois qu'on part d'une situation pas si simple que ça. Le véritable porteur du projet, c'est [l'ancien président du BIJ], et il nous manque aujourd'hui en interne pour apprécier le sens de ce projet et en faire une partie intégrante du BIJ. », un responsable institutionnel

- conséquence de ces deux premiers éléments, **une prise en charge de l'expérimentation insuffisamment partagée au sein du BIJ**, ce qui a conduit la chargée de mission à se retrouver assez seule dans la réalisation du projet.

« Et puis moi j'ai ressenti que [l'animatrice de l'EMI] était un peu seule face à tout ce qu'il fallait mettre en place, ce n'est pas normal », un directeur de CIO

A un autre niveau, certains points de divergence reposent sur **l'épineuse question du financement de l'expérimentation**. Dans un contexte de rigueur budgétaire, certains corps

acceptent difficilement l'octroi de fonds à un acteur extérieur à l'institution Education Nationale.

« Cela m'ennuie de dire les choses comme ça, mais la double présence d'un enseignant et d'un prestataire de service devant une classe n'est pas utile: c'est même un luxe au moment même où on nous demande des efforts de budget », un représentant de l'Education Nationale

« Pour moi la raison de la frilosité de l'EN à traiter avec le BIJ, elle est essentiellement et c'est vrai que ça pose question car il y a de l'argent derrière tout ça et à l'heure des suppressions des postes : pourquoi on donne de l'argent à un autre opérateur hors EN ces temps de vache maigre. Et pour les COPSY, cette question est liée à leur emploi. Mais pour moi le fond du problème il est financier, le FEJ donne de l'argent à de nouveaux trucs alors que il y a des choses qui existent et qui sont supprimées. », un chef d'établissement

Aux yeux de certains acteurs pilotes, la mise en œuvre partenariale de l'expérimentation aurait supposé **une information plus transparente** de la part du porteur de projet sur l'utilisation des fonds du Fonds expérimentation jeunesse.

« Il aurait été intéressant, dès la mise en place de l'expérimentation, de savoir comment se répartit la subvention. Tout est arrivé au BIJ. Mais on aurait pu se poser la question, si les CIO et les établissements participaient, il y aurait peut-être un droit de partage des subventions. De l'argent donné pour la production des photocopies, pour le transport des élèves vers les entreprises... Là, ce qui apparaît, tout cet argent est arrivé sur le BIJ parce qu'il était porteur du projet, et on ne sait pas comment l'argent a été utilisé ; ce n'est pas normal pour un comité de pilotage. », un directeur de CIO

Ces observations interrogent l'expérimentation. L'examen des dépenses fait apparaître, en termes de ressources humaines, quatre personnes qui ont émarginé au budget de l'expérimentation : la chargée de projet à plein temps jusqu'en juin 2011 et à 80% sur les six derniers mois, la directrice du BIJ à mi-temps, la documentaliste à 20% et une consultante. Les entretiens menés à deux reprises avec la chargée de projet, la directrice du BIJ et la consultante nous montrent une différence entre les temps de travail indiqués dans le projet et leur estimation dans sa réalisation. De même, nous aurions apprécié avoir un rapport détaillant l'intervention de la consultante et ses modalités. Il aurait été sûrement nécessaire d'insister sur ces questions lors de nos échanges avec le porteur de projet et lors des réunions du groupe projet.

Il faut également préciser que le détail des sommes allouées à l'expérimentation en année 2009 et figurant sur le compte-rendu d'exécution ne nous a pas été communiqué malgré nos demandes réitérées à l'issue du projet et que le compte-rendu d'exécution de l'ensemble de l'année 2011 ne nous a été communiqué qu'à la clôture de ce rapport final.

De ce fait, **il nous est impossible de conclure sur l'efficacité de l'expérimentation**, c'est-à-dire sur sa plus-value effective par rapport à son coût global et détaillé¹⁸, alors que des

¹⁸ Le coût global de l'expérimentation s'élève à 280 476,54€.

précisions avaient été sollicitées par l'évaluateur comme indiqué dans le compte-rendu de la dernière réunion du groupe projet du 2 février 2012, rédigé par le BIJ lui-même.

Si l'on peut légitimement estimer que le démarrage du projet a nécessité une mobilisation plus importante que prévue, en particulier liée à la disparition brutale de son concepteur, on peut néanmoins **se poser tout aussi légitimement la question de l'utilisation des fonds du FEJ exclusivement sur cette expérimentation**, d'autant plus que certains objectifs, notamment en termes de nombre d'établissements participants dans la seconde année, n'ont pas été atteints.

On peut certes noter que **le porteur de projet est passé d'une approche extensive de son projet à une approche plus intensive**, en privilégiant notamment un partenariat construit et continu avec certains collègues et en abandonnant avec d'autres une logique de prestataire de services, élément par ailleurs décrié aussi bien par les membres du groupe projet que par certains acteurs externes. Cette orientation est un choix stratégique, qui pose néanmoins trois types de question par rapport à la mise en perspective de l'expérimentation :

- ❖ Dans son projet initial, **le porteur de projet n'a-t-il par surestimé la portée de son projet**, en amplifiant le nombre, sinon la qualité des établissements scolaires, des territoires et des acteurs professionnels concernés par cette expérimentation ? On peut penser que la diminution significative d'une année à l'autre du nombre de collègues concernés sur un territoire restreint conduit à répondre de manière affirmative. Cela signifie en particulier que le nombre d'institutions et d'acteurs initialement impliqués dans le projet n'était pas aussi important qu'annoncé dans le projet initial. Dès lors, quid de la dimension territoriale (à dimension de la ville, voire au-delà) pour une extension ou une généralisation de cette expérimentation ?
- ❖ Nous avons signalé à plusieurs reprises les résistances auxquelles s'est heurtée cette expérimentation, ce dès l'origine, en particulier par l'absence de concertation avec les parties prenantes, en particulier avec l'Education Nationale, qui ont sans doute entravé l'adhésion d'une partie de ces acteurs. On peut dès lors **se demander si des mesures correctives, d'explicitation ou de réajustement ont été prises, à temps pour dissiper les doutes et les interrogations sur la plus value réelle, et pour tous, de ce projet**. Il ne semble pas que le porteur de projet ait suffisamment joué la transparence, notamment sur l'utilisation des fonds du FEJ. A aucun moment, ni dans les réunions du groupe projet, ni dans les réunions du comité de pilotage, cette question de la répartition et de l'utilisation des fonds n'a été évoquée...
- ❖ Enfin, le passage d'une logique extensive à une logique intensive concentrée sur un petit nombre d'établissements scolaires aurait pu se concrétiser par un renforcement de la valeur éducative et pédagogique du projet, en particulier par une multiplication des outils co-construits durant l'expérimentation, par leur diffusion et leur valorisation. Cela pose également **la question de la capitalisation qui constitue le point faible du BIJ/EMI, alors que les outils pourraient être mis à disposition des partenaires**. La valeur ajoutée de cette expérimentation ne repose-t-elle pas aujourd'hui sur les outils produits, gages d'une collaboration fertile entre acteurs de l'Education Nationale, de l'orientation, et de l'information des jeunes sur les métiers et les filières de formation ?

2. Validité externe des résultats et perspectives de généralisation/essaimage

i. Caractère expérimental du dispositif évalué

L'expérimentation s'est inscrite dans le cadre d'un projet partenarial initié depuis 2008 autour d'un espace partagé de découverte des métiers, élaboré par les différents acteurs de l'information et de l'orientation scolaire et professionnelle sur un territoire le département de l'Indre-et-Loire.

Un riche réseau relationnel s'est tissé autour du porteur initial du projet qui avait su impulser une dynamique territoriale autour d'une politique d'information et d'orientation partagée. L'expérimentation s'appuyait donc sur un certain nombre d'acquis et de compétences. Sa mise en place a notamment été validée lors de rencontres régulières entre le Président du BIJ, l'Inspection académique, la déléguée régionale de l'ONISEP et le Conseil régional.

Il est néanmoins à noter que pour développer les relations écoles/entreprises, un poste à mi-temps a été créé à l'inspection académique depuis de nombreuses années.

ii. Caractère transférable du dispositif et changement d'échelle

La disparition brutale du porteur de projet (comme cela est indiqué précédemment) a fortement handicapé la mise en place et le développement de l'expérimentation, tant dans sa gouvernance interne mais qu'au plan externe.

Un certain nombre d'outils a néanmoins été créé pour soutenir le développement de l'expérimentation et l'inscrire dans le paysage institutionnel :

- mise en place d'un groupe projet composé de représentants du BIJ/EMI, des directeurs de CIO, de la DDJSCS, du réseau information jeunesse. L'équipe d'évaluation a participé régulièrement aux travaux de ce groupe qui s'est réuni régulièrement dès la mise en place du projet (septembre 2009)
- écriture et signature d'une convention entre le BIJ/EMI, la Direction régionale de l'ONISEP et l'Inspection académique a été signée (mars 2010).
- mise en place d'un comité de pilotage co-présidé par les représentants de l'Inspection académique et du BIJ/EMI¹⁹ (1^{ère} réunion en avril 2010).
- des conventions, validées en comité de pilotage et par l'Inspection académique, ont été signées entre le BIJ/EMI et certains collèges (à partir de fin 2011).

¹⁹ Voir la liste en annexe 2.

Ces outils constituent de bonnes bases pour développer et transférer ce type de projet, certains ayant néanmoins été développés tardivement (notamment les conventions). Concernant la transférabilité de cette expérimentation, les questions liées à la concertation et au financement ont été développées dans d'autres parties du rapport (voir : « gouvernance et coordination des acteurs »).

Parmi les observations faites par l'évaluateur, un autre élément clé est apparu : celui de la valorisation. La mise en valeur d'outils réalisés dans le cadre de l'expérimentation apparaît effectivement être essentielle. Elle est néanmoins apparue tardivement et n'a pu être partagée avec les autres acteurs concernés par le projet. Des actions de communication externe tels que des articles ou des rencontres présentant l'avancement du projet, des relations avec la presse auraient été par ailleurs nécessaires pour favoriser la connaissance, le développement du projet et son appropriation par les acteurs concernés. Cette question de la valorisation paraît indissociable du bon développement d'un projet et conditionne également sa transférabilité.

En résumé, les **conditions pour une transférabilité réussie** de l'expérimentation sont les suivantes :

- **concertation initiale** des acteurs ;
- portage et animation du projet par un **comité de pilotage et un groupe projet** (fonction opérationnelle) ;
- **contractualisation** des engagements des partenaires ;
- **stabilité des acteurs** parties prenantes du projet ;
- **transparence financière** ;
- **travail sur les représentations** corporatistes et la **méfiance** entre acteurs ;
- **valorisation** des actions développées dans le cadre du projet ;
- appui sur un **tissu économique local développé**

Globalement, l'essaimage ou la généralisation d'un projet comme celui-ci dépendent intimement des jeux d'acteurs et des enjeux locaux et de l'inscription des acteurs dans une approche non plus individuelle d'intervention, mais dans une approche collective d'accompagnement.

iii. Rôle de l'évaluateur dans l'expérimentation

❖ PLUSIEURS PHASES ONT CARACTERISE LE ROLE DE L'EVALUATEUR DANS L'EXPERIMENTATION VIS-A-VIS DU PORTEUR DE PROJET :

➤ *Une première phase, en amont de l'expérimentation.*

Elle a consisté en une mission de conseil sur l'ajustement des objectifs de l'expérimentation et ceux de l'évaluation. C'est ainsi qu'a été défini en commun le protocole d'évaluation dans son ensemble et que l'évaluateur a communiqué au porteur de projet l'ensemble des indicateurs visant à évaluer son projet, ainsi que les méthodes et outils utilisés pour les renseigner.

➤ *Une seconde phase, plus longue que prévue, de janvier à septembre 2010.*

Elle a consisté à accompagner le porteur dans la mise en œuvre de son projet. Cette approche a été rendue nécessaire par la disparition du concepteur de l'expérimentation au début de celle-ci qui a laissé le porteur de projet assez désemparé, ce qui semble confirmer que ce projet était principalement porté par son concepteur et assez peu partagé, tant à l'interne qu'à l'extérieur.

➤ *Une troisième phase d'observation.*

Elle s'est plus particulièrement attachée à observer les travaux en relation avec les objectifs de l'expérimentation et leurs résultats, c'est-à-dire à vérifier la pertinence du projet au regard des objectifs initialement définis et des résultats attendus, son utilité auprès des acteurs et des publics, son efficience par rapport au dispositif d'orientation classique et enfin sa cohérence par rapport à des perspectives d'élargissement ou de reproduction. Il est à noter que cette phase, la plus longue, ne s'est étendue que de juin 2010 à janvier 2012, (c'est-à-dire sur une année scolaire entière et sur le début l'année scolaire 2011-2012), ce qui représente un temps relativement court et décalé par rapport aux agendas scolaires pour estimer la pertinence et l'efficacité du dispositif d'expérimentation. Il aurait été souhaitable, pour une meilleure visibilité du processus de réalisation (et notamment de la gouvernance du projet) et une appréciation à plus long terme des résultats, que l'évaluation porte sur l'intégralité de deux années scolaires.

❖ **ROLE DE L'ÉVALUATEUR VIS-A-VIS DU GROUPE PROJET.**

Comme indiqué dans le tableau récapitulatif pages 15 et 16, l'équipe d'évaluation a suivi l'intégralité des travaux du groupe projet. L'intérêt de ce suivi était d'apprécier les avancées du projet, d'observer les contributions de ses membres, d'analyser l'évolution du projet et la manière dont ce groupe contribuait à réajuster l'expérimentation en fonction des informations diffusées par le porteur et des observations transmises par l'évaluateur. L'évaluation étant de nature continue et concomitante, la diffusion de ses résultats devait en effet permettre au porteur de projet et au groupe projet de bénéficier des observations issues de nos entretiens, de nos enquêtes auprès des jeunes (questionnaires et *focus groups*) ou de nos observations des ateliers animés par le BIJ/EMI.

❖ **ROLE DE L'ÉVALUATEUR VIS-A-VIS DU COMITE DE PILOTAGE.**

Les évaluateurs ont assisté aux quatre comités de pilotage organisé au cours de la période de l'expérimentation. Ici, le rôle essentiel de l'évaluateur a été de rendre compte de manière régulière et systématique les résultats de l'évaluation auprès de ses membres. Lors de ces restitutions, nous avons également eu l'occasion de modifier ou d'affiner certains indicateurs, suite aux remarques convergentes de ces membres, ou encore de préciser le contenu des rapports intermédiaires et du rapport final.

CONCLUSION GENERALE

Il est tout d'abord nécessaire de rappeler les critères sur lesquels l'évaluation est fondée :

- **la pertinence** est relative au but poursuivi et au "public" spécifique, et donc au public cible qui est l'objet du projet : « *Les objectifs et les moyens sont-ils adaptés au problème à résoudre ?* » ;

- **l'efficacité** vérifie que les effets attendus d'une intervention ont été produits grâce aux actions menées ;

- **l'efficience** est le rapport entre le coût et l'efficacité. Il est souvent exprimé à partir d'indicateurs quantitatifs : « *L'utilisation des ressources est-elle adéquate?* » ;

- **l'utilité** se juge dans le temps. Elle fait référence, tout comme la pertinence, au but poursuivi ; mais elle englobe aussi bien le public visé que le territoire, les institutions, la communication, la relation entre les partenaires, l'évolution des comportements et des mentalités, etc. : « *En quoi et à qui le projet a-t-il été utile?* » ;

- **la cohérence** : *les différents objectifs sont-ils cohérents entre eux ? les moyens juridiques, humains et financiers mis en place sont-ils adaptés à ces objectifs ?*

Pour répondre à ces cinq critères et pour conclure de manière synthétique, nous avons procédé au renseignement des différents indicateurs mobilisés au cours de l'évaluation. Certains d'entre eux ont pu être totalement renseignés grâce à la triangulation des données, d'autre plus relativement, certaines informations n'ayant pu être recueillies. Nous faisons figurer cette synthèse sous forme d'un tableau récapitulatif, sur lequel figurent l'indicateur, les observations particulières par rapport à l'indicateur et un **classement allant de A (objectif totalement atteint) à D (objectif non atteint dans sa globalité)**.

I. Indicateurs quantitatifs : observation et classement

INDICATEURS quantitatifs	OBSERVATIONS	APPRÉCIATION (de A à D)
1. Nombre de classes (avec déterminants sociaux et territoire), d'établissements et de structures d'information et d'orientation représentés et impliqués dans le projet en N et N+1.	Nombre de classes et d'établissements en diminution en N+1 /N. Structures d'orientation et d'information peu investies, sans progrès notable d'une année sur l'autre. Territoire restreint.	D
2. Nombre de jeunes (avec déterminants sociaux et de territoire), de classes, représentés et impliqués dans le projet en N et N+1.	Bonne diversité et mixité du public, entre 35 %et 46% des jeunes étant issus des quartiers CUCS, mais sur un territoire restreint.	B
3. Fréquentation par les jeunes d'une structure d'appui ou d'accompagnement à leur orientation, à l'issue des interventions liés au projet en année 1 et en année 2 (N et N+1).	Non mesurable, le projet ne prévoyant pas ce type d'action.	-
4. Nombre de jeunes satisfaits de l'intervention et étant entrés dans une démarche active liée à une orientation ou à un métier à l'issue d'une intervention, puis au cours de l'année (suivi longitudinal à N+1).	Jeunes exprimant globalement leur satisfaction au cours et à l'issue des interventions, satisfaction stable d'une année sur l'autre, mais impossibilité d'effectuer un suivi longitudinal de cohorte.	B
5. Nombre et qualité des professionnels concernés/investis dans le projet en N et N+1.	Bonne diversité des professionnels concernés et investis dans le projet, à l'exception des Copsy et de certains membres de l'institution scolaire.	B
6. Nombre de branches et secteurs professionnels, métiers, contactés/concernés, participant au projet en N et N+1.	Des ressources réelles et potentielles ont été mobilisées avant et pendant cette expérimentation, ce qui a permis d'enrichir les relations avec le monde du travail et d'approfondir les relations avec les branches	A

	professionnelles.	
7. Fréquence des réunions entre partenaires et prises de décisions effectives à l'issue des réunions.	Les réunions ont été fréquentes et régulières, mais les prises de décisions ont été parfois décalées dans le temps.	B
8. Nombre d'interventions liées au projet en N et N+1.	Les interventions ont été plus nombreuses en première année qu'en seconde année, le BIJ/EMI s'étant recentré sur quelques collègues où se sont construites des relations de partenariat contractualisées.	B/C
9. Connaissance par les acteurs des métiers et formations présentés au cours du projet (par observation sur site en N et N+1).	Les enseignants qui ont participé aux séances et interventions ont amélioré leur connaissance des métiers des filières de formations et du monde de l'entreprise.	B
10. Nombre et durée des accompagnements effectués dans le cadre du projet/hors cadre du projet en année N et N+1.	La moyenne des interventions et accompagnement est estimée à 650 heures sur les deux années, dont 75% destinés aux animations. On observe un ralentissement de ces animations en N+2 ²⁰ .	C
11. Coût des interventions du projet par rapport au système classique des indicateurs précédemment cités en N+1 (<i>remplacé par « utilisation des fonds du FEJ justifié, conforme et approprié au projet »</i>).	On peut légitimement se poser la question de l'utilisation appropriée et justifiée des fonds du FEJ exclusivement sur ce projet (notamment au regard de la réalité du travail investi et de la diminution significative des actions en N+2).	D

II. Indicateurs qualitatifs : observation et classement

INDICATEURS	OBSERVATIONS	APPRÉCIATION (de A à D)
1. Investissement effectif des jeunes dans leur parcours d'orientation active au cours et à l'issue des actions du projet, en année 1 et 2, se traduisant par au moins une	Non mesurée	-

²⁰ Ce chiffre a été transmis par le porteur de projet.

activité dédiée à leur orientation.		
2. Typologie et nature de la connaissance par les jeunes des métiers ou des filières présentés lors du projet (entretiens avec les professionnels) et par rapport au groupe témoin, se traduisant par une meilleure connaissance d'au moins un métier et/ou une filière.	Les enquêtes menées auprès des jeunes (questionnaire et <i>focus groups</i>) laissent à penser qu'ils ont acquis une meilleure connaissance des métiers, mais pas sur de nouveaux métiers en particulier.	B
3. Connaissance par les jeunes des métiers et formations présentés au cours du projet (par observation sur site en N et N+1).	De l'avis du public jeune ayant participé aux actions du BIJ/EMI dans le cadre de la DP3, il y a une amélioration significative de la connaissance des métiers et des professionnels, plus que des filières de formation.	B
4. Investissement effectif des professionnels dans le PDMF dont la DP3, au cours et à l'issue des actions, en année N et N+1.	On a constaté un bon investissement des professionnels dans l'action, pour ceux qui y ont adhéré, c'est-à-dire les branches professionnelles, une minorité de chefs d'établissement et d'enseignants, mais pas de Copsy.	B
5. Incidence des actions du projet sur la relation entre les professionnels de l'information et de l'orientation des jeunes.	Si l'on considère la globalité des acteurs (enseignants, chefs d'établissement, CIO) qui ont participé et adhéré au projet, on observe une réelle incidence de l'expérimentation dans l'optique d'une amélioration.	B
6. Evolution de la pédagogie mise en place par les professeurs, liée au PDMF (<i>indicateur remplacé par « évolution des pratiques professionnelles des enseignants dans le cadre du PDMF »</i>).	Les professeurs qui ont participé à l'expérimentation (5 collèges) ont largement profité des avancées et des outils du projet, dans la mesure où la DP3 leur était inconnue pour la plupart. La co-construction des séances n'a pourtant été réalisée que dans peu d'établissements.	B/C
7. Diversité et cohérence des modes de collaboration et de coopération ayant été mis en œuvre par les acteurs de l'orientation au cours et à l'issue de l'expérimentation.	La diversité et la cohérence dépendent des acteurs, de leur participation effective et de leur adhésion au projet. En positif, on citera des expériences comme celle du PIJ de Tours Nord ou encore les coopérations et les collaborations qui ont permis de co-construire des outils et des actions entre enseignants, Copsy et animateurs du PIJ et	B

	BIJ/EMI.	
8. Formalisation de ces partenariats à l'issue de l'expérimentation et volonté d'élargir ou de développer la démarche.	Des partenariats entre 5 collèges et le BIJ/EMI ont été formalisés au cours de l'année scolaire 2011-2012 ; mais il n'y a plus les moyens, ni la volonté d'élargir et de développer la démarche (sauf à l'intégrer dans le cadre du SPOLV).	B/C
9. Rapprochement effectif entre réseaux d'information et d'orientation, établissements scolaires et branches professionnelles.	Au plan institutionnel, ce rapprochement n'a pas ou peu eu lieu, en particulier à cause des résistances de l'institution Education Nationale qui souhaite développer directement son réseau avec les branches professionnelles et les entreprises. Cette expérimentation a néanmoins permis un rapprochement et une meilleure connaissance des réseaux d'information, d'orientation et des branches professionnelles sur le terrain, facilitant ainsi le travail entre acteurs.	B/C
10. Satisfaction des différents acteurs ayant participé au projet et volonté de la reconduire en N, N+1 et au-delà.	Tous les acteurs qui ont participé au projet expriment leur satisfaction, mais sa reconduction se heurte à des questions de moyens et à des résistances institutionnelles et professionnelles.	A/B
11. Extension territoriale du projet en N+1.	Le BIJ/EMI ayant restreint en dernière année le territoire du projet, il est difficile d'envisager son extension territoriale en N+1 et au-delà (sauf dans le cadre du SPOTLV).	D

Synthèse des éléments positifs et négatifs issue des tableaux d'indicateurs

Rappelons que ces indicateurs avaient été déterminés au départ de l'expérimentation et qu'ils n'ont suscité que peu d'observations ou de modifications de la part des différents acteurs, porteur du projet comme partenaires. Ce tableau permet de mettre en évidence ce qui se dégage de plus positif et de plus négatif dans cette expérimentation.

❖ S'agissant des aspects les plus positifs de l'évaluation, ils ont trait à :

- la satisfaction des acteurs ayant participé à l'expérimentation sur l'ensemble des deux ans, y compris les jeunes ;
- le nombre et la qualité des branches professionnelles et des acteurs mobilisés sur cette expérimentation ;
- l'impact que l'expérimentation a pu avoir sur les acteurs y ayant participé, et notamment les professeurs nouveaux venus sur cette option qui ont beaucoup appris du monde de l'entreprise (qu'il ne connaissent pas ou trop peu) ;
- l'intérêt ressenti par des chefs d'établissement et des professeurs référents (ou principaux) de la DP3 de la collaboration avec des professionnels extérieurs à l'Education Nationale, (vision et intérêt non partagés au sein de l'institution scolaire).

En conclusion, l'expérimentation portée par le BIJ 37 peut se poser comme une propédeutique de l'action dans le sens où cette démarche a amorcé un travail partenarial entre professionnels compétents du domaine de l'information de la connaissance et des métiers

❖ A l'inverse les aspects qui font problèmes dans le projet sont :

- la diminution significative des ambitions du projet au regard de ses objectifs, surtout quantitatifs, de départ (nombre de classes d'établissement, de professionnels concernées) ;
- une formalisation plus modeste que prévue de sa contractualisation avec les établissements scolaires ;
- des outils et méthodes d'interventions construites ou valorisées tardivement, après la période d'expérimentation ;
- une opacité sur le rôle des acteurs porteurs de l'expérimentation, ce qui induit des interrogations sur le financement des postes et des actions ;
- une incertitude sur la pérennisation du dispositif, sauf à l'intégrer dans le cadre du Service Public de l'Orientation Tout au Long de la Vie (SPOTLV).

In fine, peut-on dire que l'expérimentation du BIJ 37 a atteint ses objectifs et qu'elle est éligible à un essaimage ou à une généralisation quelconque ?

C'est en procédant à une approche critique des différents objectifs annoncés à l'origine, mais aussi par la capacité de son porteur à ajuster sa stratégie et ses objectifs à l'évolution des besoins, que l'on peut répondre à cette question. L'ambition affichée de cette expérimentation tenait en trois points :

- ❖ L'expérimentation devait « *favoriser une meilleure connaissance des structures (d'informations, d'orientation) entre elles pour mieux orienter les publics et*

d'organiser des échanges de pratiques sur l'information et l'orientation dans le cadre d'un projet commun ». De ce point de vue, on peut dire que l'expérimentation n'a pas abouti à créer une motivation collective et une organisation d'échange de pratiques sur ces domaines, tant les résistances institutionnelles et les certitudes professionnelles sont ancrées dans une culture de la compétence univoque et exclusive d'un corps professionnel. **La principale vertu de cette expérimentation est d'avoir mis en évidence la force de ces résistances**, alors que des études convergent sur le fait que l'information des jeunes sur leur avenir scolaire et professionnel ne peut plus passer par un corps de spécialistes uniquement, mais se construit autour d'un corpus de ressources que le jeune mobilise en fonction de son intégration sociale et scolaire, de la qualité de ces ressources, de moments et de rencontres opportunes qui se présentent à eux, et de leur capacité à être autonomes dans leur démarche de choix et de décision.

❖ En second lieu, la question est de savoir si cette expérimentation a **« favorisé l'accompagnement des enseignants et a permis d'enrichir leurs pratiques et facilité leur entrée dans un partenariat élargi »**. Sans doute par manque de concertation et d'une démarche partagée entre le porteur de projet et son principal partenaire l'Education Nationale, cet objectif n'a été atteint que pour une petite partie des établissements scolaires et des enseignants qui ont accueilli cette initiative avec enthousiasme et ont accepté de « jouer le jeu » de l'expérimentation. Mais en fonction des résistances évoquées précédemment, on peut se demander, au regard des arguments évoqués par ses opposants, si un tel projet aurait pu être mieux accepté en étant mieux partagé dès sa conception, tant il fait résonner le doute ou la souffrance de professionnels remis en cause dans leurs pratiques. Sans doute une meilleure gouvernance du projet, des compétences mieux assises et plus complémentaires de celles des professeurs et des COPSY, des interrogations levées sur la gestion des financements du FEJ auraient contribué à une meilleure adhésion du plus grand nombre à cette expérimentation. **En l'absence de ces qualités et précisions, seul un petit nombre d'enseignants a bénéficié de cet accompagnement qui a modifié leur manière de travailler en partenariat avec des professionnels extérieurs à l'Education Nationale, et a contribué à modifier leur approche de la connaissance du monde du travail et des filières de formation.**

❖ Enfin, il reste à savoir si **« l'expérimentation a permis la construction d'un modèle d'information et d'orientation de proximité, à dimension territoriale limitée, dans lequel le public occupe une place centrale »**. Il s'agit là d'un objectif très ambitieux qui renvoie aux observations que nous faisons sur les deux objectifs précédents. **On ne peut pas affirmer que cette expérimentation a favorisé la construction de ce modèle. Néanmoins, dans ses avancées comme dans les obstacles qu'elle a rencontrés ou les erreurs commises, elle a permis de définir les conditions de mise en œuvre de ce modèle** : un projet construit par la contribution de tous ces acteurs, l'acceptation de la pluralité des approches en matière d'information et d'orientation des jeunes (et non pas seulement des élèves), la transparence dans l'utilisation des moyens alloués, des compétences institutionnelles et professionnelles très définies et complémentaires, des outils élaborés en commun et utilisables par tous, une culture partagée autour de la

construction de l'orientation par l'expérience les rencontres et les échanges. A plusieurs reprises nous avons mentionné que cette expérimentation pouvait constituer une propédeutique de l'action dans le cadre de l'émergence d'un service public de l'orientation tout au long de la vie (SPOTLV). C'est sans doute le mérite essentiel de cette expérimentation que d'avoir anticipé certains aspects de cette réforme et d'avoir souligné les difficultés de mise en œuvre, en particulier celles liées au jeu des acteurs et aux cultures professionnelles instituées.

- ❖ Reste l'épineuse question du « **public cible de cette expérimentation, les élèves suivant une option de découverte professionnelle** », qui devaient « **occuper une place centrale** ». Cette place ne peut être obtenue et attribuée que si tous les élèves sont invités à l'occuper, ce qui est encore loin d'être le cas au travers de nos enquêtes et surtout de nos entretiens avec ces jeunes. Si de rares établissements scolaires jouent le jeu du choix de cette option ouverte à tous les élèves, force est de constater que ce sont principalement des jeunes dont le parcours scolaire les prédispose à être orientés vers des filières courtes et professionnalisantes qui en sont les « bénéficiaires ». Autrement dit, ces options et le PDMF dans son ensemble fonctionnent encore sur des représentations et une conscience collective qui reflètent des logiques de classement/déclassement d'élèves dont certains doivent être préparés le plus tôt possible à rejoindre le monde de l'entreprise, par rapport à d'autres qui peuvent s'appuyer sur la poursuite de leur parcours scolaire qui leur donnera occasions et ressources de le découvrir. Or, aujourd'hui, rien n'est moins sûr : les pressions et inquiétudes familiales, l'insuffisante formation des professeurs sur les filières de formation et les métiers²¹ (alors que l'on demande aux professeurs principaux d'être ressources dans ce domaine), la raréfaction des postes de Copsy, sans parler des conséquences de la crise économique vécues par la fratrie, les parents ou les proches des jeunes accentuent leurs incertitudes et leur angoisse face à leur avenir professionnel.

Au-delà de ses insuffisances et de ses défauts, la question de l'essaimage ou de la généralisation de cette expérimentation suppose la prise en compte de cette nouvelle donne sociale. Cette dernière ne doit pas se réduire à la question de la réussite de la scolarité d'un jeune, mais est bien celle d'un nouveau rapport à construire entre l'école, les professionnels de l'information et de l'orientation, le monde du travail et le jeune, sans a priori idéologique, dans le but d'asseoir la connaissance des jeunes et de permettre leur reconnaissance en tant qu'acteur majeur de leur avenir.

²¹ Voir les témoignages des professeurs dans le dispositif « Pollen », expérimentation financée dans le cadre du FEJ, porté par l'Essec et évalué par l'Injep.



BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

- DELASALLE (Cécile), en collaboration avec GOVINDASSAMY (Sophie), « S'informer pour s'orienter : pratiques et parcours de jeunes », *Cahiers de l'action* n°14, Injep, 2007
- RONZEAU (Monique), *L'orientation : un avenir de chacun*, Editions Yves Michel, 2006

RAPPORTS, DOSSIERS

- HALTER (Jean-Pierre), MARQUIE (Gérard), « Angoulême : les professionnels de jeunesse et l'information des jeunes », rapport d'étude, Injep, décembre 2008
- DELASALLE (Cécile), GOVINDASSAMY (Sophie), MARQUIE (Gérard), « L'information des jeunes de 14 à 20 ans en Savoie », rapport d'étude, INJEP/Vérès consultants , février 2008
<http://www.injep.fr/Une-etude-sur-l-information-des>
- Dossier réalisé dans le cadre d'une formation-action menée avec des professionnels du réseau information jeunesse de Charente-Maritime en 2006-2007 (analyse du comportement des jeunes dans leur accès à l'information : observatoire sur les pratiques d'information de jeunes)
<http://www.infojeunesse17.com/framework/sicrij.richtext/pjointes.php?tb=c&idj-larochelle&idpj=348>



ANNEXES

Annexe 1. Liste des indicateurs d'évaluation

Annexe 2. Liste des membres du comité de pilotage et du groupe projet

Annexe 3. Questionnaire diffusé auprès du groupe cible et du groupe témoin en juin 2011

Annexe 1. Liste des indicateurs d'évaluation

Indicateurs quantitatifs

1. Nombre de classes (avec déterminants sociaux et territoire), d'établissements et de structures d'information et d'orientation représentés et impliqués dans le projet en N et N+1.
2. Nombre de jeunes (avec déterminants sociaux et de territoire), de classes, d'établissements et de structures d'information et d'orientation représentés et impliqués dans le projet en N et N+1.
3. Connaissance par les jeunes des métiers et formations présentés au cours du projet (par observation sur site et questionnement de type QCM) en N et N+1.
4. Fréquentation par les jeunes d'une structure d'appui ou d'accompagnement à leur orientation, à l'issue des interventions liés au projet en année 1 et en année 2 (N et N+1).
5. Nombre de jeunes satisfaits de l'intervention et étant entrés dans une démarche active liée à une orientation ou à un métier à l'issue d'une intervention, puis au cours de l'année (suivi longitudinal à N+1).
6. Nombre et qualité des professionnels concernés/investis dans le projet en N et N+1
7. Nombre de branches, secteurs professionnels, métiers contactés/concernés/participant au projet en N et N+1.
8. Fréquence des réunions entre partenaires et prises de décisions effectives à l'issue des réunions.
9. Nombre d'interventions liés au projet en N et N+1.
10. Connaissance par les acteurs des métiers et formations présentés au cours du projet (par observation sur site et questionnement de type QCM) en N et N+1.
11. Nombre et durée des accompagnements effectués dans le cadre du projet/hors cadre du projet en année N et N+1.
12. Coût des interventions du projet par rapport au système classique des indicateurs précédemment cités en N+1.

Indicateurs qualitatifs

1. Investissement effectif des jeunes dans leurs parcours d'orientation active au cours et à l'issue des actions du projet, en année N et N+1, se traduisant par au moins une activité dédiée à leur orientation.
2. Typologie et nature de la connaissance par les jeunes des métiers ou des filières présentés lors du projet (entretiens avec les professionnels) et par rapport au groupe témoin, se traduisant par une meilleure connaissance d'au moins un métier et/ou une filière.
3. Investissement effectif des professionnels dans le PDMF (parcours de découverte des métiers et des formations) dont la DP3, au cours et à l'issue des actions, en année N et N+1.
4. Incidence des actions du projet sur la relation entre les professionnels de l'information et l'orientation des jeunes.
5. Evolution de la pédagogie mise en place par les professeurs, liée au PDMF.

6. Diversité et cohérence des modes de collaboration et de coopération ayant été mis en œuvre par les acteurs de l'orientation au cours et à l'issue de l'expérimentation.
7. Formalisation de ces partenariats à l'issue de l'expérimentation et volonté d'élargir ou de développer la démarche.
8. Rapprochement effectif entre réseaux d'information et d'orientation, établissements scolaires et branches professionnelles.
9. Satisfaction des différents acteurs ayant participé au projet et volonté de la reconduire en N, N+1 et au-delà.
10. Extension territoriale du projet en N+1

Annexe 2 – Liste des membres du comité de pilotage et du groupe projet

COMITE DE PILOTAGE

Co-présidé par le président du Bureau information jeunesse ou son représentant (porteur de projet) et par l'Inspecteur d'académie (ou son représentant)

Autres membres :

- autres représentants du BIJ de Tours
- un ou des représentants du PIJ de Tours Nord
- autres représentants de l'Inspection académique
- un ou des représentants des CIO
- des chefs d'établissements (collèges et/ou lycées professionnels)
- des professeurs référents
- un représentant du Conseil régional (région Centre)
- un représentant de la DRONISEP
- un représentant de la Direction départementale de la cohésion sociale
- un représentant de la Chambre des métiers
- un représentant de l'Union des industries et des métiers de la métallurgie (IUUM)
- des représentants des CFA
- un représentant de la branche du bâtiment
- le consultant intervenant sur l'expérimentation
- l'équipe d'évaluateurs

GROUPE PROJET

- des représentants du BIJ de Tours
- un représentant du PIJ de Tours Nord
- un représentant des CIO
- un représentant de la Direction départementale de la cohésion sociale
- le consultant intervenant sur l'expérimentation
- l'équipe d'évaluateurs

Annexe 3. Questionnaire diffusé auprès du groupe cible et du groupe témoin en juin 2011

1/ Qui, pour vous, a joué un rôle important dans votre inscription dans l'option découverte professionnelle 3 heures (ou le module 6 heures en DP6) ? Cochez 2 réponses au maximum.

- un conseiller d'orientation
- vous
- vos parents
- un élève qui avait déjà suivi cette option
- un professeur
- un ami
- autres (précisez)
- je ne sais plus

2/ En début d'année scolaire, étiez-vous satisfait de vous être inscrit dans cette option ?

- oui
- non
- en partie
- je ne sais plus

3/ Aujourd'hui, si vous deviez faire un bilan global de l'année concernant votre participation à l'option découverte professionnelle, vous diriez que vous êtes :

- satisfait
- un peu satisfait
- pas très satisfait
- mécontent
- je ne sais pas

4/ Merci d'indiquer ce que vous a apporté le suivi de l'option découverte professionnelle : (cochez 3 réponses maximum)

- de meilleures relations avec mes professeurs
- des conseils pour mon orientation
- rien du tout
- un bon contact avec des professionnels
- de meilleures relations avec mes camarades
- une perte de temps
- une amélioration de mes résultats scolaires
- une meilleure connaissance des métiers
- une meilleure participation en classe
- une vision plus claire pour mon orientation
- un plus grand intérêt pour la vie au collège
- cela ne m'a pas du tout intéressé
- autres (précisez)

5/ Au début de l'année scolaire, aviez-vous une idée de métier?

- oui

- non

5c/ Avez-vous changé d'idée de métier depuis?

- oui
- non

6/ Est-ce que l'option vous a permis de vous intéresser à un ou des métiers en particulier?

- oui
- non

7/ Avez-vous découvert des métiers que vous ne connaissiez pas?

- oui
- non

8/ Parmi les activités réalisées dans le cadre de l'option, merci de citer laquelle (ou lesquelles) vous ont plus particulièrement intéressé ? (cochez 3 réponses maximum)

- exposé
- préparation de visites
- intervention d'un professionnel
- visite d'entreprise
- réalisation d'une production (dessin, diaporama)
- atelier mixité
- questionnaire d'intérêt
- recherche documentaire au CDI
- visite d'un centre de formation
- recherches sur Internet
- autre (précisez)
- aucune

9/ Est-ce que vous pensez que cette option vous a aidé pour mieux formuler vos voeux d'orientation?

- oui
- non
- en partie
- je ne sais pas

10/ Est-ce que vous conseilleriez à un ami de choisir cette option?

- oui
- non
- en partie
- je ne sais pas

11/ Si vous aviez pu proposer une activité supplémentaire dans le cadre de cette option, laquelle auriez vous choisi ? (cochez 3 réponses maximum)

- interview d'un professionnel
- blog
- clip métier

- rencontre avec de jeunes apprentis ou étudiants
- site web
- émission de radio
- une journée d'immersion en entreprise
- autre (précisez)

12/ Nom de mon établissement scolaire :

- Corneille²²
- Becquerel
- Paul Valéry
- Pablo Neruda
- La Bruyère
- Vallée Violette
- Anatole France
- Pasteur
- Michelet
- Saint-Vincent de Paul
- Saint-Etienne
- Saint-Martin
- Sainte-Thérèse

- Georges Brassens (Esvres)²³
- René Cassin (Ballan Miré)
- Arche de Lude (Joué-les-Tours)
- Geoges Besse (Loches)
- La Champ de la Motte (Langeais)
- Pierre Ronsard (Bourgeuil)
- André Beauchant (Château Renault)
- Autre établissement

13/ Je suis :

- 3^{ème} DP3
- 3^{ème} DP6

14/ Mon année de naissance :

- 1994
- 1995
- 1996
- autre (précisez)

15/ Je suis :

- une fille
- un garçon

16/ Merci de nous précisez (si vous en êtes d'accord) la profession de votre père


²² Liste de réponses pour les élèves du groupe cible.

²³ Liste de réponses pour les élèves du groupe témoin.

17/ Merci de nous préciser (si vous en êtes d'accord) la profession de votre mère



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse



Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative



Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentationsociale.fr>

